RAPPORT INTÉGRÉ **2023**

AGIR EN ACTEUR DE CONFIANCE POUR UN MONDE PLUS SÛR, DURABLE, ET PORTEUR DE PROGRÈS PARTAGÉ

apave

ÉDITORIAL
Regards croisés avec Rémi SOHIER et Philippe MAILLARD **P. 4**

L'ESSENTIEL **P. 6**

UN GROUPE ENGAGÉ AU CŒUR DES TRANSITIONS
150 ans d'histoire dans la maîtrise des risques **P. 16**
Un modèle d'entreprise singulier **P. 18**
Une stratégie de croissance et de transformation en marche **P. 20**
Notre modèle d'affaire **P. 22**
Notre ambition **P. 24**
Une accélération de notre engagement social et environnemental **P. 26**
Organisation et gouvernance **P. 30**

NOS 5 PILIERS D'ENGAGEMENTS **P. 34**

NOTRE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2023 **P. 94**

NOS INDICATEURS EN UN CLIN D'OEIL **P. 101**

SYNTHÈSE DES INDICATEURS **P. 106**

ANNEXES
Note méthodologique DPEF **P. 112**
La taxonomie verte européenne **P. 113**
Plan de vigilance **P. 116**
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant **P. 123**

PILIER #1
Engagés pour la **sécurité** et la **santé** de nos collaborateurs
P. 34

PILIER #2
Engagés pour **former 100 %** de nos **collaborateurs** aux transitions durables et les rendre acteurs
P. 42

PILIER #3
Engagés pour la **décarbonation** de nos activités
P. 50

PILIER #4
Engagés pour **l'égalité**, **l'inclusion** et le **développement** de tous nos collaborateurs
P. 60

PILIER #5
Engagés aux côtés de **nos clients** pour les aider à réussir leurs transitions durables
P. 72

REGARDS CROISÉS

Rémi SOHIER
Président du Conseil d'Administration

#NOTRE VISION DE L'ANNÉE 2023

Rémi SOHIER : Dans la continuité des exercices précédents, 2023 aura été une année importante pour Apave. Le Conseil d'administration s'est pleinement mobilisé pour permettre et accompagner les importantes évolutions du Groupe, dans le double objectif de demeurer fidèle à nos valeurs éthiques et entrepreneuriales, tout en développant résolument nos activités en France et à l'international. Pleinement conscient de la spécificité de nos métiers, et notamment des exigences liées à notre rôle de tierce partie, le Conseil d'Administration a renouvelé nos engagements en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, suscitant ainsi, sur proposition de la Direction Générale, de nouvelles dynamiques adaptées à notre taille et au renom de notre marque. Relevons également que la nouvelle composition actionnariale du Groupe, par l'entrée de PAI Partners il y a 3 ans, aura tenu ses promesses d'une efficacité et d'une ambition accrues, respectueuses de nos métiers, de nos salariés, de notre savoir-faire et de notre vision de l'avenir.

Philippe MAILLARD : En 2023, nous avons posé des jalons importants pour le Groupe Apave en matière de RSE.
Si nos engagements environnementaux et sociétaux étaient déjà ancrés depuis longtemps dans notre ADN, notre nouvelle feuille de route RSE confirme notre volonté d'agir et doit nous permettre de pousser encore plus loin notre ambition.
Les défis qui animent nos sociétés n'ont jamais été aussi complexes, volatiles, multiples : les crises se succèdent et nous devons chacun agir et réagir à la fois avec une vision court terme et long terme ; 2023 nous l'a encore démontré.
C'est une année qui aura permis à Apave et ses 14 000 collaborateurs de confirmer leur volonté d'accompagner leurs clients dans la réussite de leurs transitions, partout où nous opérons.

« Demeurer fidèle à nos valeurs tout en développant résolument nos activités en France et à l'international. »

#NOS CONVICTIONS POUR RÉUSSIR

Rémi SOHIER : Les résultats généraux de l'entreprise continuent de conforter notre vision stratégique, qui guidera notre action et nos réflexions en 2024 et au-delà. L'esprit d'équipe, l'indispensable pluridisciplinarité, le sens du client, l'amélioration constante de nos compétences et méthodes de travail continueront d'être les clés du succès d'un Groupe plus grand, plus complexe, plus international. Nos métiers contribuent à la sécurité et la santé de tous, nous continuerons de les exercer avec la rigueur et l'engagement qui ont toujours été les nôtres. La grande qualité de nos interventions est le premier accélérateur de notre développement. Le Conseil d'Administration se veut le garant de ces exigences, et continuera d'impulser et superviser les actions et évolutions nécessaires à son niveau.

Philippe MAILLARD : Ma conviction se traduit dans l'action : l'action adaptée et l'action efficace. Apave se développe et se transforme tout en conservant les valeurs fortes qui l'ont animé depuis sa création en 1867 et qui sont incarnées aujourd'hui par les 14 000 collaborateurs du Groupe.
Aujourd'hui, plus que jamais nous devons aller encore plus loin dans nos actes, et démontrer collectivement que nous sommes sur la bonne trajectoire, que nous savons et saurons maîtriser les risques d'aujourd'hui et de demain.
Nous accélérons sur 2 gammes d'offres « Green & Social » et « Risques numériques » qui deviennent le cœur des attentes de nos clients. Nous savons former, contrôler, conseiller, mesurer, expertiser, certifier et accompagner.
Et notre monde en a besoin, dans chaque région du globe, pour progresser, pour être à la hauteur des défis écologiques, énergétiques, climatiques, sociaux et numériques qui sont devant nous.
Les nôtres bien sûr mais aussi ceux de tous nos clients et partenaires que nous accompagnons au quotidien, et que ce rapport intégré contribue à mettre en lumière.

« Nous devons démontrer collectivement que nous savons et saurons maîtriser les risques d'aujourd'hui et de demain. »

Philippe MAILLARD
Directeur Général du Groupe

L'ESSENTIEL

Métiers P. 8
Chiffres clés 2023 P. 10
Implantations P. 12

UN GROUPE INTERNATIONAL SPÉCIALISTE DE LA MAÎTRISE DES RISQUES

« Agir en acteur de confiance pour un monde plus sûr, durable, et porteur de progrès partagé. »
La Raison d'Être du Groupe Apave anime ses 14 000 collaborateurs à travers le monde

Spécialiste de la maîtrise des risques techniques, humains, environnementaux et numériques, Apave délivre des prestations techniques et intellectuelles à des clients publics ou privés de toute taille, à travers 5 métiers complémentaires.

INSPECTION
Vérification et contrôle d'équipements et d'installations, de sécurité incendie, contrôle technique des bâtiments et sécurité sur les chantiers.

ESSAIS & MESURES
Essais de qualification de produits et de matériaux, analyses environnementales (air, sols, eau…).

FORMATION
Stages et programmes de formation professionnelle pour les salariés des clients.

CERTIFICATION & LABELLISATION
Certification de systèmes, de produits ou de management.

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE
Accompagner pour identifier, maîtriser, prévenir ou gérer des risques.

Ces prestations visent toutes à améliorer la sécurité des biens, des hommes et de l'environnement, et la performance des équipements ou des organisations. Leur contexte de réalisation est soit réglementaire (obligatoire), soit volontaire.

Une forte connaissance sectorielle

Historiquement né des besoins du monde industriel, Apave intervient dans tous les secteurs d'activité : industrie, infrastructures et construction, nucléaire, énergies renouvelables, manufacturing, ferroviaire, aéronautique, spatial, santé, tertiaire, agro-alimentaire, environnement, collectivités, chimie…

Pour accompagner ses clients au plus près de leurs besoins, en France ou à l'international, Apave est organisé en marchés et filières sectorielles, avec notamment 4 Sector Lines transverses :

- **Énergies** (nucléaire, hydrogène, gaz, industrie pétrolière, énergies renouvelables…)
- **Infrastructures et Construction**
- **Biens industriels / Manufacturing**
- **Transports** (ferroviaire, aéronautique, spatial, nouvelles mobilités, logistique)

Des accréditations et agréments essentiels

Pour exercer leurs métiers, Apave et ses filiales détiennent près de 500 reconnaissances externes (agréments, accréditations, certifications) garantissant le système qualité et prouvant leur compétence technique et leur indépendance.

Plus de 10 000 ingénieurs et techniciens à travers le monde

Le Groupe développe et maintient des expertises de pointe dans les domaines suivants :

- Électricité
- Mécanique
- Pression
- Infrastructures et Construction
- Énergie & Environnement
- Qualité Sécurité et Santé
- Numérique et Cybersécurité
- Climat et Durabilité

Chacun des 5 métiers du Groupe se décline à travers ces expertises techniques.

1,2 MILLIARD D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES
(+36 % DEPUIS 2019)

14 000
COLLABORATEURS

TAUX DE FÉMINISATION DES ÉQUIPES
27,1 %
(vs 26,7 % en 2022)

FORMATION DES COLLABORATEURS
26,8 HEURES
de formation par collaborateur

TAUX D'ENGAGEMENT DES SALARIÉS
+ 3 POINTS
vs 2020

27 %
part de l'International dans le CA du Groupe
(+3 points vs 2019)

RÉPARTITION DU CA 2023 PAR MÉTIER

- **67 %** Inspection
- **10 %** Essais & Mesures
- **14 %** Formation
- **4 %** Certification & Labellisation
- **5 %** Conseil & Accompagnement technique

FORMATION PROFESSIONNELLE EXTERNE
560 000
stagiaires de nos clients ont été formés dans des centres de formation Apave, et ont ainsi pu maintenir ou développer leur employabilité par l'obtention de qualifications ou de certificats.

SATISFACTION CLIENT NPS GROUPE
+ 36,5
NPS (NET PROMOTOR SCORE) 2022 (vs 36,1 en 2020)*

TAUX DE NOTORIÉTÉ SPONTANÉE
62 %
en 2022 (+6 points vs 2020)*

7 ACQUISITIONS RÉALISÉES
en 2023, apportant de nouvelles expertises, de nouveaux clients et de nouvelles géographies :

- **Systemics** (télécommunications)
- **Trainor** (formations digitales 3D)
- **TIV** (inspections équipements neufs, ingénieurs ASME)
- **Baltic Control** (inspections import / export)
- **Apave NDT Metalscan** (contrôles non destructifs, bassin ultra-son unique en Europe)
- **Certifer** (ferroviaire et transports terrestres guidés)
- **Lonestar** (laboratoires)

72 %
Taux de souscription à la seconde offre d'actionnariat salarié menée en 2023
(vs 70 % en 2021)

SÉCURITÉ
5,18
Taux de fréquence des accidents du travail

0,25
Taux de gravité des accidents du travail

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU GROUPE (Scopes 1, 2 et 3)
79 574 tCO_2eq en 2023
soit -5 % vs 2022 (c) (année de référence)

* fréquence tous les 2 ans

UN ACTEUR DE PROXIMITÉ, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Apave en Europe
+ 11 200 collaborateurs

Allemagne
Autriche
Belgique
Croatie
Danemark
Espagne
France
Irlande
Italie
Macédoine du Nord
Monaco
Norvège
Pays Bas
Pologne
Portugal
Royaume Uni
Slovénie
Suède

Apave en Afrique
+ 850 collaborateurs

Afrique du sud
Algérie
Angola
Bénin
Burkina Faso
Cameroun
Côte d'Ivoire
Ghana
Guinée Conakry
Guinée Equatoriale
Madagascar
Mali
Maurice
Maroc
Sénégal
Tchad
Tunisie

Apave au Moyen-Orient
près de 900 collaborateurs

Arabie Saoudite
Émirats Arabe Unis
Koweit
Oman
Qatar
Turquie

Apave en Asie
+ 1100 collaborateurs

Australie
Chine
Corée
Inde
Indonésie
Japon
Malaisie
Singapour
Thailande
Vietnam

Les implantations sont listées et tenues à jour sur le site Internet apave.com

Une présence dans
+ DE 55 PAYS

130
agences en France et 38 en Espagne

170
centres de formation avec halls techniques à travers le monde

18
centres d'essais industriels

UN GROUPE ENGAGÉ AU CŒUR DES TRANSITIONS

150 ans d'histoire dans la maîtrise des risques **P. 16**

Un modèle d'entreprise singulier **P. 18**

Une stratégie de croissance et de transformation en marche **P. 20**

Notre modèle d'affaire **P. 22**

Notre ambition **P. 24**

Une accélération de notre engagement social et environnemental **P. 26**

Organisation et gouvernance **P. 30**

Au fil des décennies, et depuis maintenant plus de 150 ans, Apave et ses milliers d'ingénieurs et techniciens, ont toujours eu pour mission de travailler à la réduction des risques qui émergeaient au gré des révolutions industrielles, technologiques ou numériques.

150 ANS D'HISTOIRE DANS LA MAÎTRISE DES RISQUES

RISQUES TECHNIQUES **RISQUES HUMAINS** **RISQUES ENVIRONNEMENTAUX** **RISQUES NUMÉRIQUES**

1867

Le 10 avril 1867, le vice-président de la Société industrielle de Mulhouse, Ernest Zuber, travaille avec d'autres industriels alsaciens, bâlois et wurtembergeois à améliorer la sécurité des salariés.

Naissance de l'Association Alsacienne des Propriétaires d'Appareils à Vapeur, acronyme qui s'enrichira d'un "E" à l'avènement de l'électricité.

« Le progrès ne vaut que s'il ne compromet pas la vie des individus. »
ERNEST ZUBER

1897

Avec l'avènement de l'électricité, Apave se dote d'un service dédié aux contrôles des installations électriques. Les ingénieurs et techniciens d'Apave ont contribué à faire entrer la France dans l'ère moderne, en améliorant la sécurité des hommes et des biens.

1945

TRENTE GLORIEUSES
Le développement industriel de la France voit apparaître ou s'accentuer d'autres familles de risques (industriels, transports, nucléaire...).

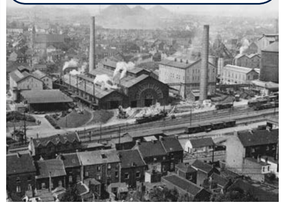

2000

Apave s'ouvre à l'international.

2011

Création du Groupe Apave.

2021

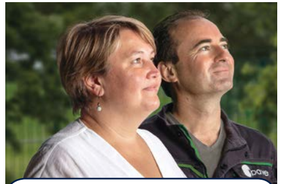

Le Groupe lance son nouveau plan stratégique de développement et fait évoluer son actionnariat : entrée de PAI Partners comme partenaire de croissance, et création d'un actionnariat salarié (FCPE).

2022

Apave se développe dans la maîtrise des risques numériques : création de Apave Digital.

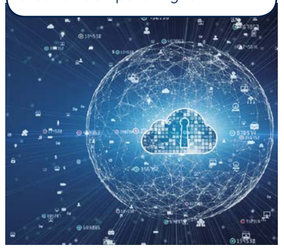

2023

Apave signe sa 18e acquisition en 3 ans.
Nouvelle étape dans la construction d'un Groupe plus intégré : création des entités Apave Exploitation France et Apave Infrastructures et Construction France.

AUJOURD'HUI

Au fil des décennies, Apave a toujours adapté ses expertises, ses moyens et ses méthodes de prévention des risques. Aujourd'hui, Apave oeuvre pour que les grandes évolutions de notre époque, comme la digitalisation, les risques numériques ou le développement durable conjuguent performance et sûreté. Apave accélère dans deux domaines stratégiques : positionnement comme acteur de la confiance digitale et lancement d'une gamme de solutions durables « Green & Social ».

DEMAIN

Chaque transition, qu'elle soit industrielle, énergétique, numérique, environnementale ou sociétale génère de nouvelles façons de penser, d'agir, de vivre, en modifiant les modes de production et de consommation. Les risques nouveaux qui les accompagnent appellent des réponses innovantes, adaptées et une certaine vision pour l'avenir, tout en s'appuyant sur les expertises fondamentales qui restent essentielles (électricité, mécanique des fluides, résistance des matériaux, rayonnements, sécurité de l'homme au travail...).

UN MODÈLE D'ENTREPRISE SINGULIER

Créé en 1867, le modèle du Groupe Apave a évolué au fil du temps pour rester le plus adapté aux réalités du marché et de ses clients. Après avoir vécu à travers un modèle associatif pendant près de 150 ans, Apave est depuis 2011 une société de droit privé (statut société anonyme) qui détient en France, et à l'international, des filiales lui permettant d'exercer ses activités et de répondre aux besoins de ses clients.

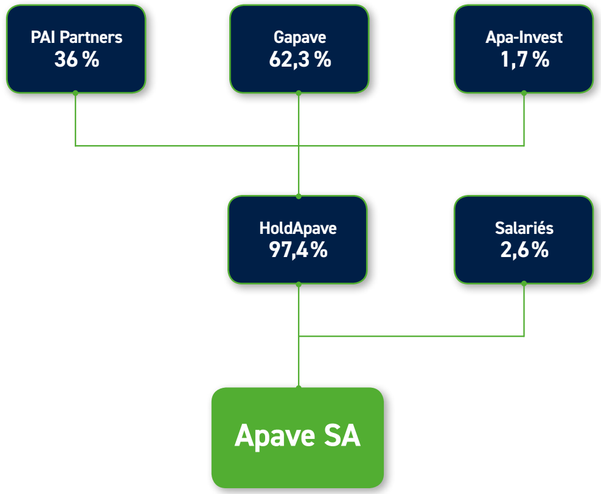

2 évolutions récentes

- **Juillet 2021 :** ouverture du capital à un partenaire de croissance : PAI Partners qui possède désormais 36 % du capital aux côtés de l'association Gapave (Groupement des Associations Apave) qui reste l'actionnaire majoritaire.
- **Création en 2021**, et renouvellement en 2023, d'un dispositif d'actionnariat salarié, ayant permis à plus de 70 % des salariés français d'investir à titre personnel pour devenir actionnaires du Groupe.

3 actionnaires

- Le Gapave, association détenant la majorité du capital
- PAI Partners, fond d'investissement européen
- Les salariés

L'alliance de ces 3 actionnaires permet à Apave d'associer intérêt général, engagement des salariés et moyens financiers au service de son développement et de ses métiers essentiels à la vie des Hommes et de la Société.

UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE TRANSFORMATION EN MARCHE

Début 2021, le Groupe Apave annonçait le lancement d'un nouveau plan stratégique quinquennal 2021-2025, avec l'ambition d'accélérer son développement, notamment par une dynamique de croissance externe soutenue.

Grâce à une dynamique de croissance organique soutenue et des opérations de croissance externe ciblées, le Groupe Apave a dépassé le seuil symbolique du milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2022.
Ce développement se poursuit en 2023, avec une croissance de 11 %.
Deux virages stratégiques ont été entrepris par le Groupe en 2022 :

- **création d'Apave Digital**, filiale spécialisée dans la gestion des risques numériques portant deux gammes d'offres : cybersécurité et protection des données. Cette nouvelle filiale regroupe les équipes, les offres, expertises et accréditations des entités acquises par Apave et reconnues sur ce marché ;
- **lancement de la gamme de solutions « Green & Social »** destinée à accompagner ses clients dans leurs transitions durables et les aider à répondre aux défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Deux virages stratégiques importants qui renforcent le positionnement d'acteur engagé du Groupe Apave et qui lui permettent de mieux accompagner ses clients dans leurs propres transitions qu'elles soient numériques, écologiques, sociales ou sociétales en appréhendant et anticipant au mieux les nouveaux risques qui en découlent. 2023 a reconfirmé les attentes fortes des clients en la matière.

La stratégie RSE du Groupe, validée mi-2023 est venue enrichir la stratégie du Groupe, en devenant un nouvel axe stratégique structurant. Ainsi, Apave réaffirme sa volonté de prendre sa part d'engagements et d'actions en matière sociale et environnementale.

Un Groupe tourné vers l'humain

Donner la parole aux collaborateurs et aux clients pour les écouter et progresser : une ambition que le Groupe Apave met en œuvre depuis plusieurs années à travers la démarche intitulée SpeakUp. Les derniers résultats issus de l'écoute de 2022 (démarche menée tous les 2 ans) ont permis de démontrer :

- un taux d'engagement collaborateurs en hausse de (**+ 3 points** vs 2020) ;
- un NPS (Net Promoteur Score) positif : **+ 36,5** ;
- un taux de notoriété spontanée qui augmente : **62 %** (+ 6 points vs 2020).

Pour accompagner son développement, Apave a poursuivi sa dynamique de recrutement, avec l'intégration de plus de **2000 nouveaux collaborateurs** en 2023 et la mise en œuvre de dispositifs spécifiques pour favoriser une intégration réussie. Cette dynamique se poursuivra en 2024, avec la volonté d'accélérer la contribution du Groupe à la réussite des transitions d'aujourd'hui et de demain.

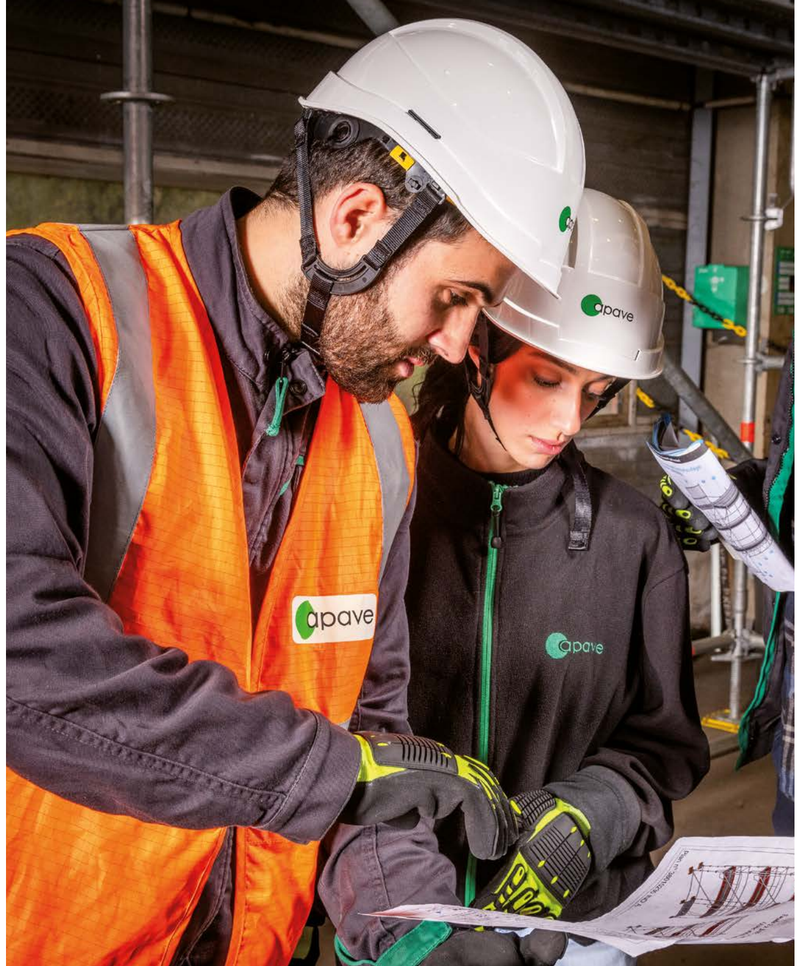

Un Groupe qui se développe

Apave poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique 2021-2025 et confirme sa capacité à enregistrer un développement soutenu tant par croissance organique que par croissance externe. Avec la finalisation de 7 acquisitions et une croissance de **11 % en 2023**, le Groupe s'est renforcé de nouveaux clients, de nouvelles expertises et de nouvelles géographies. Depuis fin 2020, ce sont **18 sociétés** qui ont rejoint le Groupe Apave, dont **7 en 2023** représentant 1 400 collaborateurs. Le visage du Groupe a profondément évolué ces dernières années, dans l'objectif de pouvoir toujours mieux accompagner ses clients dans la durée, dans leurs enjeux techniques et sécuritaires, et dans leur développement à l'international. En effet, Apave dispose d'une capacité à pouvoir projeter des experts sur une courte ou moyenne durée, dans tous les pays du monde. Cette dimension partenariale fait partie de l'ADN du Groupe.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Agir en acteur de confiance pour un monde plus sûr, durable et porteur de progrès partagé

NOTRE MISSION

- **Accompagner nos clients** pour leur permettre d'exercer leurs activités en toute sécurité
- **Prévenir les risques** techniques, humains, environnementaux, numériques
- **Tiers de confiance**

NOS RESSOURCES

NOS COLLABORATEURS

- **14 000** salariés dont **10 000** ingénieurs et techniciens
- Des expertises techniques, expériences et savoir-faire uniques
- Une connaissance pointue des réglementations en maîtrise des risques
- Une fierté d'appartenance

NOS ACCREDITATIONS ET CONNAISSANCES

- Près de **500** reconnaissances et accréditations véritables « licence to operate »
- Une politique de formation soutenue pour maintenir un haut niveau d'expertise
- Un modèle unique « inspecteur - formateur »

NOS RESSOURCES ECONOMIQUES

- Un actionnariat stable (Gapave, association actionnaire majoritaire)
- Une structure financière solide

NOTRE MAILLAGE TERRITORIAL

- Une présence en proximité (**130** agences en France)
- Une présence dans **+55** pays, au plus proche de nos clients

RESSOURCES NATURELLES

- Consommations liées aux déplacements des équipes et à la production des rapports techniques

NOS ACTIVITÉS

Les équipes Apave interviennent chez nos clients à travers 5 types d'activités / métiers

- INSPECTION
- FORMATION
- ESSAIS & MESURES
- CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE
- CERTIFICATION & LABELLISATION

... des activités réalisées sur la base de référentiels réglementaires ou non

Pour tout type de clients (privé/public) quels que soient leurs secteurs d'activités ou leurs tailles

NOS PARTIES PRENANTES

Clients · Collaborateurs · Actionnaires · Partenaires · Fournisseurs/Sous-traitants · Organismes certificateurs/accréditeurs · Ecoles/Alumni/ Candidats Recrutement · Syndicats professionnels · États / Gouvernement / Autorités publiques · Société civile · Citoyens · ONG

CRÉATION DE VALEURS

VALEUR SOCIÉTALE

- Concourir au respect des réglementations encadrant les activités économiques
- Contribuer à tisser et amplifier la confiance des parties prenantes entre elles
- Exercer des métiers porteurs de sens, au service de l'intérêt collectif

VALEUR SOCIALE

- Contribuer à des lieux de vie et de travail plus sûrs et plus durables
- Garantir la qualité de vie et les conditions de travail des collaborateurs
- Proposer des conditions d'accueil et d'apprentissage de qualité à nos stagiaires
- Accompagner **LES CLIENTS DANS LA RÉUSSITE** de leurs propres transitions

VALEUR ENVIRONNEMENTALE

- Proposer des solutions pour prévenir les sources de pollution (air, sols, eau)
- Proposer des solutions pour préserver et valoriser l'environnement
- Proposer des solutions pour atténuer le changement climatique
- Accompagner les clients dans leurs démarches environnementales volontaires

VALEUR ÉCONOMIQUE

- Accélérer la performance des équipements et des organisations
- Partager la valeur générée par le Groupe via un actionnariat salarié
- Participer au dynamisme des bassins d'emplois locaux, en France et dans le monde

UN ACTEUR QUI ACCOMPAGNE LA REUSSITE DES TRANSITIONS

- Transitions environnementales
- Transitions énergétiques
- Transitions sociales
- Transitions numériques

NOS ENGAGEMENTS

1. **Engagés** pour la sécurité et la santé de nos collaborateurs
2. **Engagés** pour former 100% de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteur
3. **Engagés** pour la décarbonation de nos activités
4. **Engagés** pour l'égalité, l'inclusion et le développement de tous nos collaborateurs
5. **Engagés** aux côtés de nos clients pour les aider à réussir leurs transitions durables

« Pas de transitions pérennes et réussies sans confiance et sans sécurité »

Depuis plus de 150 ans, Apave a toujours accompagné les **transitions** d'abord industrielles, puis environnementales, énergétiques, sociales et numériques, en apportant ses expertises en maîtrise des risques et en aidant ses clients pour leur permettre d'exercer leur métier en toute sécurité.

Apave se positionne comme un acteur "tiers de **confiance**". Fort de nombreuses accréditations, en constante augmentation, Apave intervient partout dans le monde comme "tierce partie" dans de très nombreux domaines ou secteurs, pour permettre à ses clients de développer leurs propres écosystèmes de confiance.

La **sécurité** est le socle de tout progrès. Prévenir, contrôler et maîtriser les risques pour garantir un cadre d'activité et des lieux de vie sûrs et sécurisés constitue l'ADN d'Apave.

Les transitions qui sont devant nous (transition écologique, transition numérique) et les solutions mises en œuvre, font émerger de nouveaux risques qu'il faut prévenir et maîtriser... sans quoi, pas de transitions réussies, pérennes et sécuritaires.

Une accélération de notre engagement social et environnemental

En octobre 2023, Apave a réaffirmé sa volonté de prendre sa part d'engagements et d'actions en retravaillant sa stratégie RSE et en l'intégrant dans celle de développement du Groupe.

Chez Apave, la RSE signifie : Responsabilité Sociale et Environnementale. Les engagements en la matière sont en ligne avec notre histoire et confortent notre volonté d'agir et d'accompagner les transitions énergétiques, écologiques, sociales et numériques. Les actions qui sont mises en œuvre sont en parfaite cohérence avec notre Raison d'Être, **"Agir en acteur de confiance pour un monde plus sûr, durable, et porteur de progrès partagé"**.

DISTINCTIONS 2023

Apave s'est à nouveau illustré dans certains palmarès, confirmant la réalité des dynamiques engagées et contribuant à renforcer la fierté des équipes.

Ecovadis
Niveau Gold (72/100)

GOLD 2023 ecovadis Sustainability Rating

Capital 2023
Les entreprises pour la diversité
Apave 260e sur 300

Le Figaro 2023
Les entreprises qui recrutent
Apave 54e sur 300

Les Echos 2023
Leader de l'innovation
Apave 69e sur 200

Palmarès RSE - Le Point 2023
Les entreprises les plus responsables
Apave 200e sur 250

Choiseul Conquérants de l'institut Choiseul
Les Fleurons du tissu économique 2023
Apave classée parmi les 200 entreprises françaises de taille intermédiaire dans cette catégorie

LES CINQ PILIERS DE LA STRATÉGIE RSE

Une trajectoire associée à des indicateurs précis à horizon 2025 et une volonté d'accélérer, d'ici 2030, une fois les conditions de réussite mises en place.

#1

Engagés pour la sécurité et la santé de nos collaborateurs

ENGAGEMENTS

Renforcer la culture sécurité de tous à travers la mise en œuvre d'un socle commun, constitué de :
- 4 réflexes sécurité, connus et appliqués par tous
- Consignes EPI* claires pour tous les métiers
- Dispositif de remontée des situations dangereuses
- Rituels sécurité (causeries...)
- Actions managériales permettant d'incarner la sécurité (Visites Managériales de Sécurité, Charte Managers...)

Développer le management de la sécurité
- Programme annuel de prévention des risques
- Systèmes de management sécurité ISO 45001

Démarches collectives de Qualité de Vie au Travail, et notamment la mise en œuvre de l'accord QVCT en France

OBJECTIFS 2025

< 3
Taux de fréquence des accidents

< 0,10
Taux de gravité des accidents

* EPI : Équipements de Protection Individuelle

#2

Engagés pour former 100 % de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteurs

ENGAGEMENTS

Former nos collaborateurs aux enjeux des transitions durables
- Création de la « Apave Climate School » ouverte à 100% des collaborateurs et disponible en plusieurs langues
- Instauration de 2 modules obligatoires pour tous : « Le grand système climatique » et « La transition bas carbone » à faire sur le temps de travail

Former nos collaborateurs à la stratégie RSE d'Apave
- Déploiement d'un module digital pour comprendre les engagements du Groupe et inciter à l'action

OBJECTIFS 2025

100 %
des collaborateurs ont accès à « Apave Climate School »

100 %
des collaborateurs ont suivi les 2 modules obligatoires de la « Apave Climate School »

100 %
des collaborateurs sont formés à la stratégie RSE du Groupe Apave

#3

Engagés pour la décarbonation de nos activités

ENGAGEMENTS

Mesurer nos émissions de GES de façon exemplaire et transparente
- Bilan carbone annuel sur les scopes 1, 2 et 3, validé par un tiers indépendant
- Une méthodologie actualisée régulièrement et un suivi annuel des évolutions

Agir et piloter pour réduire nos émissions, et créer les conditions de réussite pour pouvoir accélérer
- Plans d'actions associés aux leviers de décarbonation majeurs du Groupe : mobilités, immobilier, achats, énergies
- Valoriser les comportements vertueux

OBJECTIFS 2025

- 5 %
d'émissions de GES (Scopes 1, 2 et 3) en valeur absolue, par rapport à l'année de référence 2022 (c), dont :

- 10 %
d'émissions sur les Scopes 1 et 2

- 3,5 %
d'émissions sur le Scope 3

- 5 %
de réduction de la consommation d'électricité en kWh/k€ CA, en valeur absolue, par rapport à l'année de référence 2022 (c)

#4

Engagés pour l'égalité, l'inclusion et le développement de tous nos collaborateurs

ENGAGEMENTS

Lutter contre les discriminations
- Lutte contre les comportements sexistes au travail et toutes les formes de discrimination
- Accueil de collaborateurs en situation de handicap

Renforcer la féminisation d'Apave dans les fonctions d'encadrement et dans tous les métiers

Développer les compétences et les parcours de formation, et favoriser les mobilités internes et la formation

Garantir l'éthique et la non-corruption en formant l'ensemble des collaborateurs

OBJECTIFS 2025

27 %
de femmes dans des fonctions d'encadrement

+ de 20h
de formation/an pour chaque collaborateur

100 %
des filiales ont déployé la formation « Éthique et anticorruption », ce qui représente 90 % des collaborateurs du Groupe

#5

Engagés aux côtés de nos clients pour les aider à réussir leurs transitions durables

ENGAGEMENTS

Mettre à disposition des solutions « Green & Social » adaptées
- Des expertises et savoir-faire spécifiques en matière d'environnement, de sécurité, de climat et de décarbonation...
- Accompagner nos clients : former, conseiller, contrôler, auditer, certifier, labelliser... pour permettre de créer un monde et un avenir de confiance
- Développer des offres de haut niveau sur les enjeux de reporting durabilité et aux certifications associées, à travers notre filiale dédiée RSE France (accréditée* pour l'audit des DPEF et des sociétés à missions)

OBJECTIFS 2025

Une accélération de la croissance de la gamme d'offres « Green & Social » pour répondre aux exigences croissantes de nos clients

* Accréditation COFRAC n°3-1904 (portée disponible sur www.cofrac.fr)

GOUVERNANCE ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre. Il est composé de 31 % de femmes.
Il s'appuie sur 4 Comités :
- Comité Stratégique
- Comité Nominations & Rémunérations
- Comité Audit & Risques
- Comité Éthique & RSE

Le Comité Exécutif, sous la responsabilité du Directeur Général, constitue l'instance de direction du Groupe Apave. Il met en œuvre les orientations stratégiques déterminées par le Conseil d'Administration et assure la gestion opérationnelle du Groupe. Il est composé de 9 membres avec un taux de femmes de 33 %.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

1. **PHILIPPE MAILLARD**
   Directeur Général du Groupe Apave
2. **BRUNO GSTACH**
   Directeur Général Apave Infrastructures et Construction France et Apave Développement
3. **CATHERINE NOAILLY**
   Directrice Générale Apave Exploitation France
4. **ÉRIC SIMON**
   Directeur Général Apave International
5. **EMMANUELLE BRUNET**
   Directrice Communication et Stratégie
6. **ANNE DENUELLE**
   Directrice des Ressources Humaines
7. **LAURENT KADOUR**
   Directeur Commercial et Marketing
8. **PAUL NEEL**
   Directeur Financier
9. **FABRICE PENOT**
   Secrétaire Général

Le Groupe Apave est structuré autour de **7 entités opérationnelles** (France – Apave Exploitation France et Apave Infrastructures et Construction France –, Entités spécialisées, International, Digital, OSAC et Certifer) et **9 fonctions transverses.**

En France, depuis le 1er janvier 2023, deux nouvelles entités ont été créées pour mieux répondre aux enjeux de nos clients et poursuivre notre mission de "tiers de confiance".

- Apave Exploitation France pour répondre aux besoins de vérifications réglementaires ou non, de prélèvements et mesures environnementales, essais de matériaux, qualification de produits, certification, labellisation, conseil et formation.
- Apave Infrastructures et Construction France, une entité dédiée aux acteurs de la filière pour leurs besoins spécifiques en matière de Contrôle technique de construction, de Coordination Sécurité Protection Santé et de diagnostics immobiliers et techniques sans préconisation.

Apave SA

Rémi SOHIER
Président

Philippe MAILLARD
Directeur Général

Apave Exploitation France

Apave Infrastructures et Construction France

Apave Développement
- Apave Certification
- Sopemea
- Apave Diagnostics
- Apave Interservices Inspection

... et autres filiales

Apave International
- Zone Europe et Proche Orient
- Zone Afrique
- Zone Asie
- Zone Espagne
- Périmètre Scandinavie
- Énergies / Oil&Gas

Apave Digital
- OPPIDA
- LSTI
- Sixfoixsept
- ...

OSAC

Certifer

Gouvernance RSE

Les enjeux de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise sont traités à plusieurs niveaux au sein du Groupe comme illustré dans le schéma ci-contre.
En 2023, l'ensemble des instances a été mobilisé autour de la définition de la nouvelle stratégie RSE et de sa feuille de route à horizon 2030.

- Le Conseil d'Administration y a consacré plusieurs ateliers de travail et a réalisé en octobre 2023 la Fresque du Climat.
- La stratégie RSE a été partagée et discutée au sein des Comités Ethique & RSE et Stratégie du Conseil d'Administration.
- Le COMEX a consacré plusieurs séances en amont des instances sus-citées, pour travailler et valider les engagements et le rythme des actions proposées.

Conseil d'Administration

Ateliers thématiques du Conseil d'Administration

Comité Audit et Risques du Conseil d'Administration

COMEX Groupe

Direction Stratégie

Comité de pilotage RSE transverse
- Direction Stratégie & Communication
- Direction RSE
- Direction Ressources Humaines
- Direction QSSE
- Secrétariat Général
- Opérationnels

Liens avec les parties prenantes

Apave adhère à plusieurs structures accompagnant la transformation responsable des entreprises, comme par exemple, et depuis plusieurs années, Entreprises pour l'Environnement (EpE).
Apave adhère et contribue activement aux fédérations professionnelles de ses domaines d'activités et aux commissions associées :

- Filiance, pour la France
- TIC Council, Fédération internationale des acteurs du TIC (Testing, Inspection & Certification).

Au-delà, Apave adhère ou est partenaire d'organismes professionnels dans un objectif de promouvoir l'importance de la maîtrise des risques et des enjeux de sécurité associés.

- FFB Fédération Française du Bâtiment
- FPI Fédération des Promoteurs Immobiliers
- MEDEF et MEDEF International
- France Hydrogène
- Gifas
- ...

#1
ENGAGÉS
POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ
DE NOS COLLABORATEURS
Pas de transitions pérennes et réussies sans confiance et sans sécurité

PILIER 1

Engagés pour la santé et la sécurité de nos collaborateurs

Depuis plusieurs années, Apave mène une politique active de prévention des risques avec une ambition forte portée par tous et déclinée dans une démarche concrète appelée “Objectif Zéro Accident”. Que ce soit sur la route, chez les clients ou dans les locaux de l’entreprise, les 14 000 collaborateurs appliquent les principes et réflexes de sécurité définis par le Groupe qui instaurent au sein de l’entreprise une culture sécurité forte en lien avec notre cœur de métier “la maîtrise des risques”.

OBJECTIFS 2025

Taux de fréquence des accidents **< 3**

Taux de gravité des accidents **< 0,10**

ENGAGEMENTS

Renforcer la culture sécurité de tous à travers la mise en oeuvre d’un socle commun, constitué de :

- 4 réflexes sécurité, connus et appliqués par tous
- Consignes EPI claires pour tous les métiers
- Dispositif de remontée des situations dangereuses
- Rituels sécurité (causeries ...)
- Actions managériales permettant d’incarner la sécurité (Visites Managériales de Sécurité, Charte Managers...)

Développer le management de la sécurité.

- Programme annuel de prévention des risques
- Systèmes de management sécurité ISO 45001

Démarches collectives de Qualité de Vie au Travail, et notamment la mise en œuvre de l’accord QVCT en France.

FOCUS

OZA, Objectif Zéro Accident

2023 aura été l'année de la redynamisation de notre démarche Santé Sécurité pour accroître sa dimension opérationnelle et remettre les managers au cœur de son animation :

- chaque collaborateur, quel que soit son métier s'engage à mettre en œuvre les **4 réflexes sécurité** et à appliquer les consignes de sécurité,
- chaque manager a signé les **10 Engagements du manager**, une charte d'engagement pour faire de la sécurité un axe essentiel du management et pour l'incarner auprès des équipes,
- des **rituels sécurité** sont mis en place tout au long de l'année à travers :
  - des **causeries** organisées par chaque manager : au moins 10 échanges par an sur des thématiques liées à la sécurité (port des EPI, REX...),
  - des **visites managériales** de sécurité sur le terrain.

Des outils sont également à la disposition de tous les collaborateurs du Groupe : le portail sécurité, un book pédagogique et des fiches retours d'expériences.
Parce qu'une situation dangereuse peut se transformer en un accident, Apave utilise un outil clé : **ALERT Sécurité**, qui permet de remonter facilement les situations dangereuses (par exemple l'identification d'espaces encombrés au sol, de passages glissants...). Après avoir été déployé en France, cet outil a été mutualisé, en 2023, aux équipes espagnoles et internationales. Sur cet exercice, ce sont plus de **3 000 situations** qui ont été signalées et qui ont permis d'éviter des accidents.
Avec ALERT Sécurité, Apave permet à ses collaborateurs de devenir acteur de la sécurité. Ce même outil est également commercialisé par Apave pour ses clients, afin de leur permettre de développer une culture de l'attention, prévenir les risques et contribuer à la baisse de l'accidentologie.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

Je ne démarre jamais une mission sans avoir tous les voyants au vert pour moi et surtout pour mes stagiaires.

Denis, formateur travaux en hauteur, Nancy

FOCUS

#moisdelasécuritéApave

Chaque année, au mois d'avril, Apave organise le "mois de la sécurité" visant à promouvoir la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en France et à l'international. À cette occasion, les collaborateurs sont invités à participer à différentes actions :

1. **Une sensibilisation** aux principes de sécurité avec un thème choisi en général en lien avec les risques majeurs de l'entreprise.

2. **Un webinar "safety day"** à l'occasion de la journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail, présidé par le Directeur Général du Groupe, animé par les membres du Comité exécutif et proposé en français et en anglais. Plus d'un millier de collaborateurs y participent chaque année.

3. Par ailleurs, une attention particulière a été portée en 2023 aux enjeux des **"Premiers Secours".** Aussi, des initiations aux premiers secours (IPS) ont été organisées sur certains sites en France pour former les salariés et les faire pratiquer la mise en œuvre des gestes qui sauvent.

En 2023, près d'une centaine de salariés volontaires ont participé à des sessions dispensées par la Croix-Rouge Française sur leur lieu de travail (siège du Groupe, Bordeaux, Lyon et Strasbourg).

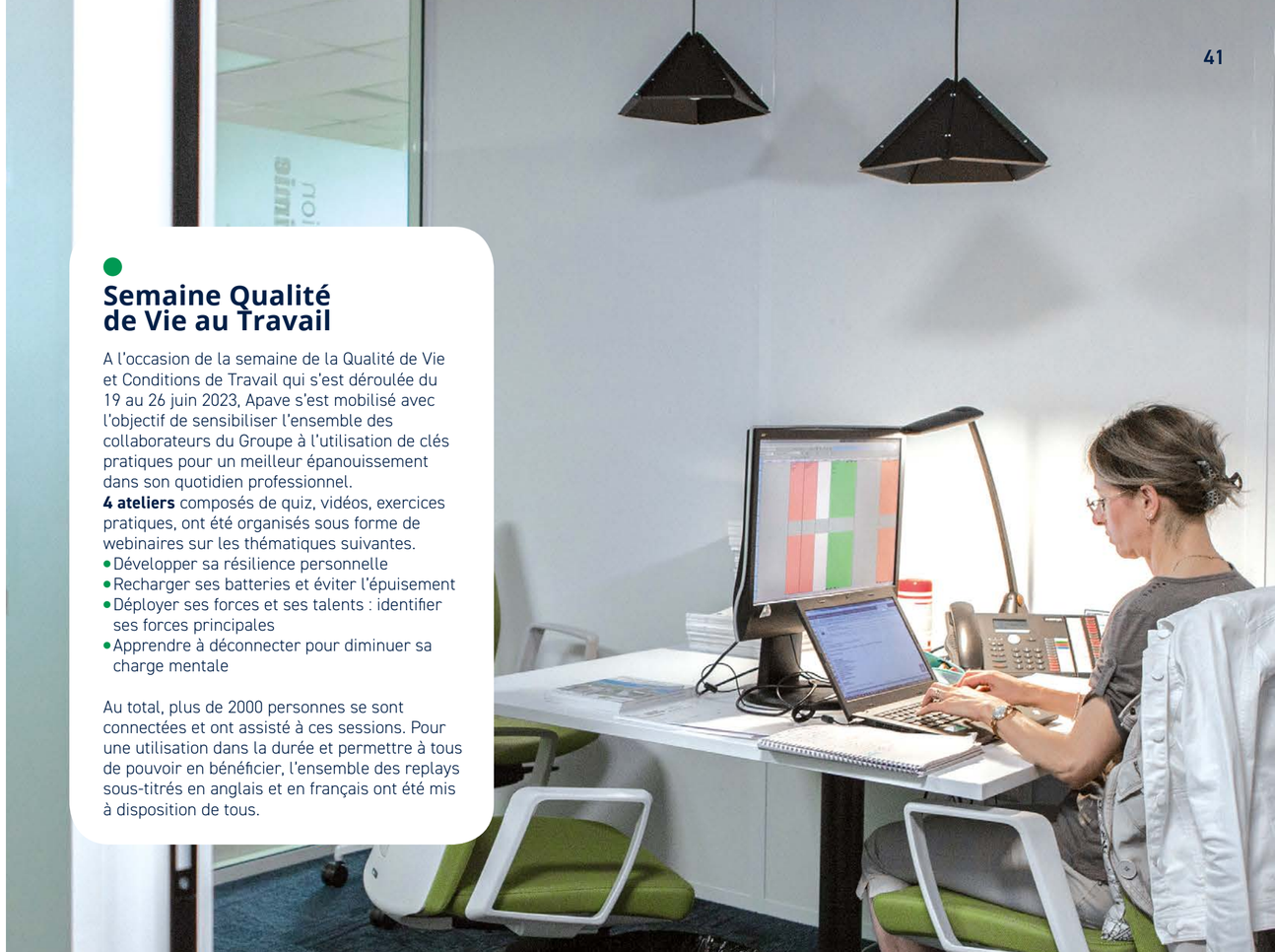

Semaine Qualité de Vie au Travail

A l'occasion de la semaine de la Qualité de Vie et Conditions de Travail qui s'est déroulée du 19 au 26 juin 2023, Apave s'est mobilisé avec l'objectif de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du Groupe à l'utilisation de clés pratiques pour un meilleur épanouissement dans son quotidien professionnel.
4 ateliers composés de quiz, vidéos, exercices pratiques, ont été organisés sous forme de webinaires sur les thématiques suivantes.

- Développer sa résilience personnelle
- Recharger ses batteries et éviter l'épuisement
- Déployer ses forces et ses talents : identifier ses forces principales
- Apprendre à déconnecter pour diminuer sa charge mentale

Au total, plus de 2000 personnes se sont connectées et ont assisté à ces sessions. Pour une utilisation dans la durée et permettre à tous de pouvoir en bénéficier, l'ensemble des replays sous-titrés en anglais et en français ont été mis à disposition de tous.

#2 ENGAGÉS

POUR FORMER 100 % DE NOS COLLABORATEURS AUX TRANSITIONS DURABLES ET LES RENDRE ACTEURS

Pas de **transitions** pérennes et réussies sans **confiance** et sans **sécurité**

PILIER 2

Engagés pour former 100 % de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteurs

Comprendre pour agir : “du bon sens” diront certains ; chez Apave, nous avons souhaité nous donner les moyens de cette affirmation. Pour devenir acteur de la feuille de route RSE, il est essentiel que chaque collaborateur puisse avoir compris :

- les enjeux des transitions durables, les mécanismes associés et les changements qu’il convient d’activer pour inverser les tendances ;
- le contenu de la stratégie du Groupe, son ambition et ses engagements contributifs.

En tant que leader de la formation professionnelle, Apave a déployé auprès de l’ensemble des collaborateurs, son école de la durabilité : « Apave Climate School », fruit d’un partenariat avec Axa Climate.
En parallèle, un dispositif pédagogique a été construit pour permettre à chacun de mieux comprendre la stratégie d’Apave en matière de responsabilité sociale et environnementale.

OBJECTIFS 2025

100 % des collaborateurs ont accès à la « Apave Climate School »

100 % des collaborateurs sont formés à la stratégie RSE du Groupe Apave

100 % des collaborateurs ont suivi les 2 modules obligatoires de la « Apave Climate School »

ENGAGEMENTS

Former nos collaborateurs aux enjeux des transitions durables.

- Création de la « Apave Climate School » ouverte à 100% des collaborateurs et disponible en plusieurs langues.
- Instauration de 2 modules obligatoires pour tous : « Le grand système climatique » et « La transition bas carbone » à faire sur le temps de travail.

Former nos collaborateurs à la stratégie RSE d’Apave.

- Déploiement d'un module digital pour comprendre les engagements du Groupe et inciter à l'action.

FOCUS

« Comprendre pour mieux agir »

Le Conseil d'Administration du Groupe s'est fortement mobilisé autour des enjeux RSE et dans leur définition. Cette mobilisation s'est traduite par l'organisation d'ateliers de travail dédiés, la réalisation de la « Fresque du Climat » et la mise à disposition pour chaque membre d'un accès à la plateforme de formation aux transitions durables « Apave Climate School. »

Parce que l'engagement d'un Groupe nécessite une direction engagée, le comité exécutif a également suivi le même parcours de réflexion et d'implication. Le Top250 du Groupe a également été embarqué, avec notamment un séminaire dédié en septembre 2023 où chacun des Top Manager a pu réaliser la « Fresque du Climat » et être informé du contenu de la nouvelle stratégie RSE du Groupe.

FOCUS

Des collaborateurs mobilisés pour soutenir des actions solidaires

Les collaborateurs d'Apave se mobilisent, collectivement ou individuellement, pour contribuer aux actions de solidarité.

- **Pour Octobre Rose,**
  300 collaborateurs ont participé à l'initiative, le Groupe Apave s'est engagé à soutenir leurs mobilisations en reversant 5 € par collaborateur participant à la ligue contre le cancer.

- **Les initiatives se généralisent en France et à l'international, comme par exemple :**
  - au Sénégal, les équipes de AGTS, filiale spécialisée en géotechnique, ont coorganisé et participé à une randonnée pédestre verte à Dakar en faveur de la préservation de l'environnement ;
  - les équipes des agences de Montpellier et Béziers ont participé au challenge organisé par la Fondation 24H Saint Pierre - Osons pour les enfants ;
  - les agences de Toulouse, Mulhouse, Reims ont organisé des collectes de jouets et de jeux solidaires pour les enfants défavorisés ;
  - à Nancy et Strasbourg, des dons de produits alimentaires et d'hygiène ont été mis en place au profit d'associations.

Bravo à tous !

FOCUS

Lancement de « Apave Climate School »

À travers la « Apave Climate School », les 14 000 collaborateurs du Groupe ont accès à une trentaine de modules e-learning traduits en une dizaine de langues. Contenu : des modules pédagogiques génériques sur le changement climatique et ses conséquences, mais également des modules spécifiques permettant d'agir dans son métier (finance, RH, marketing…). Ainsi, chacun peut se former de façon personnalisée. Néanmoins, pour définir un socle culturel commun, 2 modules ont été rendus obligatoires pour tous :

- le « Grand Système Climatique » permettant de mieux comprendre les différents phénomènes scientifiques qui régissent le climat sur Terre ;
- la « Transition Bas-carbone » permettant de découvrir en quoi et pourquoi la transition bas carbone est la clé pour limiter le changement climatique.

+ de 1600 collaborateurs formés en 2023

+ 30 modules disponibles en 8 langues

ILS EN PARLENT LE MIEUX

Je suis reconnaissante de faire partie d'un Groupe qui apporte à tous ses salariés, dans le monde entier, des connaissances utiles et nécessaires sur le climat, le changement climatique et la transition bas carbone grâce à « Apave Climate School ». Je suis contente de pouvoir contribuer au déploiement de ces cours auprès des employés Trainor du Groupe en Norvège et en Suède. La connaissance et la compréhension sont les clés de la réussite dans n'importe quel domaine professionnel. Le plus grand défi de notre époque mérite que toutes les entreprises prennent leurs responsabilités. Pour la réduction des émissions, pour le partage des connaissances et pour les générations futures.

Eva, Chief Communications and People Officer Trainor

« L'Apave Climate School » m'a permis de prendre davantage conscience de ce qu'est le Risque Climatique et d'en savoir plus sur la Transition Bas Carbone. C'est une très bonne initiative de la part du Groupe que d'informer ses salariés sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain, ce qui permet à tous de comprendre l'utilité de la politique RSE menée par Apave.

Lionel, Directeur Technique et Pédagogique BVT

Grâce à « Apave Climate School », je comprends mieux les enjeux climatiques, le cadre réglementaire, les différentes trajectoires et les aspects scientifiques. Pour nous, collaborateurs, c'est une chance d'avoir accès à ce cursus, cela nous permet de mieux comprendre la stratégie RSE d'Apave et de remettre en perspective les actions possibles en tant que collaborateur mais également en tant que citoyen.

Carine, consultante QSE, Île-de-France

#3
ENGAGÉS
POUR LA DÉCARBONATION
DE NOS ACTIVITÉS

Pas de **transitions** pérennes et réussies sans **confiance** et sans **sécurité**

PILIER 3

Engagés pour la décarbonation de nos activités

Sur la base d'un bilan Carbone reposé en 2022 avec une méthodologie fiabilisée conforme au GHG Protocol et intégrant un scope 3 complet, Apave a travaillé en 2023 sur la feuille de route de décarbonation de ses activités. 4 leviers majeurs de décarbonation ont été identifiés et sont désormais traduits en actions : les mobilités, l'énergie, l'immobilier et les achats.
Les objectifs de décarbonation du Groupe ont été définis à horizon 2025 sur la base d'une année de référence 2022. Une période assez courte qui vise à la fois à accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes et à mettre en place les conditions de réussite qui permettront d'accélérer post 2025. Apave s'interdit toute forme de compensation.

OBJECTIFS 2025

- 5 % d'émissions de GES (Scopes 1, 2 et 3) en valeur absolue, par rapport à l'année de référence 2022 (c), dont :

- **- 10 %** d'émissions sur les Scopes 1 et 2
- **- 3,5 %** d'émissions sur le Scope 3

- 5 % de réduction de la consommation d'électricité en kWh/k€ CA en valeur absolue par rapport à l'année de référence 2022 (c).

ENGAGEMENTS

Mesurer nos émissions de GES de façon exemplaire et transparente.

- Bilan carbone annuel sur les scopes 1, 2 et 3, validé par un tiers indépendant
- Une méthodologie actualisée régulièrement et un suivi annuel des évolutions

Agir et piloter pour réduire nos émissions, et créer les conditions de réussite pour pouvoir accélérer.

- Plans d'actions associés aux leviers de décarbonation majeurs du Groupe : mobilités, immobilier, achats, énergies
- Valoriser les comportements vertueux

FOCUS

BILAN GES Apave 2023

Dans la continuité des années précédentes, Apave réalise son bilan annuel des émissions GES dont les calculs sont conformes aux règles méthodologiques du GHG Protocol en adéquation avec les activités du Groupe.
Dans une volonté constante de qualité et de décarbonation de ses activités, certains amendements méthodologiques, en règle avec le GHG Protocol, ont été réalisés entre le bilan GES 2022 et 2023.
Deux amendements majeurs ont été apportés sous l'accompagnement par un tiers indépendant expert en bilan carbone qui en a validé la faisabilité et la pertinence.

- Le GHG Protocol indique que la prise en compte des émissions liées à la construction des biens en leasing est facultative. Du fait de la variation importante des biens en leasing d'année en année et de la difficulté que cela induit pour comparer l'évolution des émissions de GES du Groupe, il a été décidé, à partir du bilan GES 2023 de ne plus considérer les émissions liées à la construction des biens en leasing amont.
- Dans le cadre du GHG Protocol, il est également stipulé que le déplacement des clients ou visiteurs n'est pas à prendre en compte. Par conséquent, les déplacements des stagiaires inter-entreprises (clients venant passer des formations dans les centres de formation Apave) n'ont pas été considérés dans le bilan GES 2023.

Ainsi, le bilan GES 2022 a été corrigé (c) et le bilan GES 2023 calculé en intégrant ces amendements méthodologiques.

BILAN GES 2022 "CORRIGÉ" (c) ET BILAN GES 2023

	Bilan 2022 (c) corrigé tCO_2eq	Bilan 2023 tCO_2eq
Scope 1	25 169	27 912
Scope 2	3 167	1 662
Scope 3	55 643	50 000
Total	**83 979**	**79 574**

Plus de détail dans le texte DPEF : Émissions de gaz à effet de serre (GES) p. 103

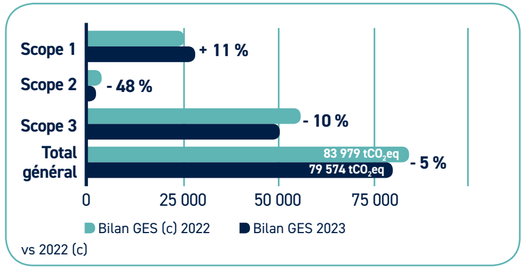

4 LEVIERS MAJEURS DE DÉCARBONATION

En tant qu'entreprise de services, Apave a identifié 4 leviers majeurs de décarbonation.

1 Mobilités

- **Véhicules :** verdissement progressif de la flotte de véhicules du Groupe lors des renouvellements.
- **Formation :** un programme axé sur la conduite responsable, la sécurité, l'éco-conduite et l'optimisation géographique des opérations.
- **Bornes de rechargement électrique :** installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les sites.
- **Mobilités douces :** un plan pluriannuel d'installation d'abris vélos.

2 Immobilier

- **Poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier (SDI)**, initié en 2019 et dont la réactualisation en 2023 a permis de l'élargir jusqu'en 2028. Dans ce cadre, plusieurs objectifs sont visés :
  - réduction des consommations énergétiques,
  - optimisation des surfaces d'utilisation des bâtiments, tout en accroissant les conditions de travail des salariés (environnement flex...)
- **De façon générale, les actions de rénovation** engagées ciblent l'obtention de labels / reconnaissances environnementales de type BREEAM, HQE...

3 Achats

- **Politique « Achats responsables »** pour réduire l'empreinte carbone de nos achats.
- **Réemploi des équipements** en fin de vie, prolongation de la durée de vie de nos équipements informatiques et réduction de nos déchets.
- **Prise en compte des démarches de décarbonation** et de sécurité dans les offres fournisseurs.

4 Énergies

- **Audits énergétiques** des bâtiments dans l'objectif de s'aligner avec le décret tertiaire. À date, l'ensemble des audits a été réalisé, nous permettant de construire le plan d'actions et de travaux associés de façon pluriannuelle.
- **Stratégie** visant à réduire la consommation électrique, avec certification ISO 50001. Une réduction de l'ordre de 10 % des consommations a déjà été réalisée entre 2021 et 2022. En 2023, les efforts de réduction de consommation d'électricité se sont poursuivis pour stabiliser les efforts entrepris depuis 2021.
- **Électricité verte :** dans le futur, développement de l'installation de panneaux photovoltaïques et d'achat d'électricité verte.

FOCUS

DÉCARBONER NOS TRAJETS, DES ACTIONS ENGAGÉES

Une car policy “plus verte”

Le Groupe Apave souhaite accélérer l'électrification de sa flotte de véhicules en France d'ici fin 2025 avec un objectif de 6% du parc automobile. Une accélération qui a été décidée mi-2023.
Pour atteindre cet objectif, la car policy évolue de manière régulière pour proposer un plus grand choix de véhicules électriques. Les modèles diesel ont été supprimés du catalogue. Toutefois, cette dynamique engagée par le Groupe est dépendante du contexte externe d'approvisionnement des véhicules électriques par les constructeurs et de mise en place d'infrastructures (IRVE) qui peut ralentir sa mise en œuvre. Par ailleurs, les véhicules proposés par Apave sont ceux des constructeurs français.
Pour encourager le choix d'un véhicule électrique, Apave a pris la décision de prendre en charge les frais d'installation de borne au domicile du collaborateur, l'installation, la maintenance et le prix de l'électricité.
Un plan de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques sur les sites du Groupe a été lancé depuis 2022. À fin 2023, **30 bornes ont été installées** sur le parking des agences Apave. Ce plan pluriannuel de déploiement prévoit l'installation de près de 120 bornes supplémentaires d'ici à 2028.

Des formations pour une conduite éco responsable

Plus de 700 collaborateurs ont été formés à l'éco conduite en 2023 via l'organisme CEC conseil.
Un chiffre en hausse de 50 % conformément à notre plan stratégique ; chiffre qui devrait atteindre 1100 collaborateurs en 2024. Cette formation permet de réduire la consommation de carburant de l'ordre de 20% (relevé en formation depuis 2019). Au-delà des enjeux de décarbonation, ce type de formation est également essentiel pour réduire les risques d'accident. Un double objectif qui a mené Apave à se fixer comme ambition pour 2024, + 50 % vs 2023. Cette action a permis au Groupe de solliciter des Certificats d'Économie d'Énergie auprès de Total pour ces formations.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

Cette formation m'a apporté un autre aspect de la conduite. J'ai appris à moins me fatiguer au volant et à faire des économies. Aujourd'hui j'ai une conduite plus souple et mieux adaptée à l'environnement où je suis.

Dorian, Bussy-Saint-Georges

Formation très intéressante. Il faut y aller en étant humble, ne pas penser qu'on conduit bien et que ce sont les autres qui sont mauvais. Cela permet de bien prendre les conseils du formateur. Les informations données cassent certaines idées reçues. La séance de pratique est intéressante. Les relevés de consommation sont étonnants.

Samuel, Orléans

Au fur et à mesure de la conduite, des échanges et des explications du formateur, je me suis concentré afin d'obtenir des résultats chiffrés satisfaisants. J'ai pris plaisir à comprendre ce qu'était l'éco conduite et l'impact positif que pouvait avoir cette dernière sur ma conduite. Aujourd'hui je mets toujours en application certaines techniques apprises ce jour-là.

Thierry, Marseille

FOCUS

DÉCARBONER NOS TRAJETS, DES ACTIONS ENGAGÉES

Encourager les mobilités douces

Les mobilités douces constituent un levier de réduction de notre empreinte carbone. Pour favoriser les déplacements à vélos, Apave a lancé un plan pluriannuel de ce type d'infrastructure dans ses principales agences en France.
En 2023, les agences de Le Mans, Chambéry, Limoges et Valence ont été équipées. Un plan vise à installer **190 places réparties sur 30 agences entre 2023 et 2026.**

Des initiatives de covoiturage sur certains sites

En septembre 2023, Apave a signé un partenariat avec la société de covoiturage KAROS sur 2 sites pilotes (Lyon et Marseille). Pour les covoitureurs, des places de parking sont réservées. **Une centaine de collaborateurs** a déjà participé à l'initiative. Les premiers résultats après 6 mois d'utilisation sont encourageant avec :

- 412 trajets autosolistes évités, soit 7 732 kms ;
- 962 kg de CO_2 ont été évités (soit 328 328 kms en TGV ou encore 3 602 L d'eau en bouteilles).

FOCUS

De nouvelles agences plus économes en énergie

Apave poursuit le schéma directeur immobilier initié en 2019 avec pour objectifs : améliorer les conditions de travail des équipes et réduire l'impact environnemental et carbone du Groupe. Chaque année, entre 5 à 10 sites sont concernés. Au total depuis 2020, 33 projets ont été menés en France permettant une réduction de **50% de la consommation d'énergie** grâce à l'optimisation des surfaces de travail, des installations moins énergivores, des locaux ayant de très bonnes performances énergétiques et des sites équipés de panneaux photovoltaïques.
En 2023, les collaborateurs des sites de Chartres, Lyon, Bourg en Bresse, Beauvais, Mende, Castres et Annecy ont pu aménager dans des bâtiments plus modernes et accueillants, favorisant les mobilités douces. Dans le cadre de ces projets, Apave s'attache à rechercher des emplacements desservis par des liaisons douces (bus, métro, tram) et facilement accessibles par réseau autoroutier.

Panneaux photovoltaïques, focus sur le Royaume Uni

Que ce soit en France dans le cadre de la loi Climat et Résilience ou à l'international, Apave poursuit le déploiement de panneaux photovoltaïques sur son parc immobilier pour réduire son empreinte carbone lorsque cela fait sens. Au Royaume-Uni par exemple, PARC, laboratoire d'essais du Groupe Apave, a installé un panneau photovoltaïque sur le toit de son bâtiment : 350 modules à haut rendement et 2 onduleurs de 60 kW, permettent de couvrir **25% de la consommation du site**. Une initiative qui vient compléter le parc de panneaux photovoltaïques déjà existants.

#4
ENGAGÉS
POUR L'ÉGALITÉ, L'INCLUSION
ET LE DÉVELOPPEMENT DE TOUS
NOS COLLABORATEURS

Pas de **transitions** pérennes et réussies sans **confiance** et sans **sécurité**

PILIER 4

Engagés pour l'égalité, l'inclusion et le développement de tous nos collaborateurs

Pour construire un avenir durable, Apave s'appuie sur des équipes dont les expertises et la diversité font sa richesse. Apave agit pour plus d'inclusion, de bien-vivre ensemble et de solidarité au sein du collectif, pour que chacun des salariés se développe avec engagement et fierté. Apave poursuit ses engagements en termes de féminisation de ses métiers, de développement des compétences de ses collaborateurs, d'accessibilité des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS 2025

27 % de femmes dans les fonctions d'encadrement

+ 20h de formation/an pour chaque collaborateur

100 % des filiales ont déployé la formation « Éthique et anticorruption », ce qui représente 90 % des collaborateurs du Groupe

ENGAGEMENTS

Lutter contre les discriminations

- Lutte contre les comportements sexistes au travail et toutes les formes de discrimination
- Accueil de collaborateurs en situation de handicap

Renforcer la féminisation d'Apave dans les fonctions d'encadrement et dans tous les métiers.

Développer les compétences et les parcours de formation.

Favoriser les mobilités internes et la formation.

Garantir l'éthique et la non-corruption en formant l'ensemble des collaborateurs.

FOCUS

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

Recrutement : plus de 2 450 nouveaux collaborateurs dans le monde

En 2023, Apave a poursuivi sa dynamique de recrutement avec l'intégration de plus de 4 700 collaborateurs ces trois dernières années dont 2 450 en 2023. Un plan de recrutement ambitieux qui permet de soutenir le développement du Groupe avec le recrutement de profils variés : jeunes diplômés, cadres, ingénieurs, techniciens mais aussi alternants et stagiaires préparant des diplômes de bac+2 à bac+5.

Au cœur des plus grands projets il y a votre expertise

Compte tenu des objectifs ambitieux de recrutement, Apave a redonné un nouveau souffle à sa marque Employeur, dont la nouvelle campagne a été lancée mi-2023. Un contenu qui permet de positionner l'humain au cœur de la technique avec un slogan unique : "Au cœur des plus grands projets il y a votre expertise".

Depuis plus de 150 ans, nous écrivons une histoire porteuse de sens, à laquelle des centaines de milliers de talents ont contribué…

Rejoindre Apave, c'est rejoindre un collectif de femmes et d'hommes, où chacun trouve sa place, c'est être chaque jour dans l'action, c'est agir pour maîtriser les risques, c'est avoir une utilité sociale.

FOCUS

Bien accueillir et bien intégrer les nouveaux embauchés

Parce que la fidélisation des équipes commence dès le premier jour dans l'entreprise, Apave a retravaillé l'ensemble du processus d'intégration et les outils associés. Un seul objectif, bien accueillir, intégrer efficacement en actionnant une double approche : savoir faire et savoir être, permettant de créer une perception positive et enthousiasmante.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

L'accueil à mon arrivée a été très chaleureux. Le parcours d'intégration complet m'a permis de prendre en charge ma première mission avec plus d'assurance. La montée en charge a été progressive : des petites missions pour finir par des plus importantes pour me permettre de me familiariser avec les outils et les aspects techniques du métier.

Ludivine

J'ai la chance d'avoir un manager, toujours à l'écoute et disponible en cas de besoin. Il a consacré du temps à mon intégration. J'ai senti que j'étais attendu et c'est très valorisant. Un parcours de formation pour développer mes compétences a été mis en place dès mon arrivée, ce que j'ai particulièrement apprécié.

Jonathan

Alternance, se former pour travailler chez Apave

512, c'est le nombre d'alternants qui ont été accueillis par les équipes Apave en 2023. Parce que l'alternance est un formidable outil de recrutement de collaborateurs connaissant déjà l'entreprise et nos méthodes de travail, et un excellent accélérateur d'insertion professionnelle pour les jeunes, Apave s'est engagée à poursuivre cette dynamique dans les prochaines années. L'ouverture de son CFA, annoncé début 2024, en est un bon démonstrateur. La première promotion "Inspecteur périodique des installations électriques basse et haute tension "a été lancée dans son centre de formation de Lyon pour des jeunes de niveau bac. Le parcours en alternance permettra aux apprentis d'obtenir un CDI au sein du Groupe à l'issue de leur formation.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

J'ai la chance de travailler dans un endroit super dynamique avec plein de personnes super sympathiques et expertes dans leurs domaines qui sont tous prêts / prêtes à m'aider.

Thibo, alternant chargé d'affaires

J'ai eu la chance d'intégrer une équipe dynamique et conviviale dans laquelle la communication est très simple. J'ai eu la chance de signer mon CDI au sein du Groupe Apave après mon alternance.

Nicolas, alternant chargé d'affaires

J'ai beaucoup appris durant mon alternance. Elle m'a permis d'être à l'aise sur les sujets et aussi durant mes missions. J'ai eu la chance d'être embauché au sein du Groupe après mon alternance.

Tanguy, alternant chargé d'inspection

Aujourd'hui je sens que je suis beaucoup plus à l'aise au téléphone ce qui est dû à ma formation. J'aime beaucoup interagir avec les techniciens qui me font part de leurs expériences et cela me permet d'avoir une vision plus claire des métiers du Groupe Apave et de la maîtrise des risques.

Yacine, alternant commercial

Mon tuteur est toujours disponible pour m'aider, me donner différentes informations et il est toujours à mon écoute.

Jenna, alternante contrôle de gestion

FOCUS

“Ensemble disons NON au sexisme” : un engagement fort porté par l’ensemble du Comité Exécutif

« Ensemble, disons NON au sexisme », cette campagne de sensibilisation interne repose sur un dispositif pédagogique visant à sensibiliser l’ensemble des équipes aux manifestations et impacts du sexisme au travail. Un dispositif de moyen terme qui s’est poursuivi en 2023 avec la diffusion d’affiches faisant référence à des situations concrètes de sexisme (blagues, parentalité, évolution professionnelle…) et la mise à disposition d’un book expliquant les différentes formes de sexisme, leurs manifestations, et rappelant le dispositif de signalement.
Cette campagne a été déployée en France en 2023, et est en cours d’adaptation en Espagne.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

C’est une belle initiative d’Apave, avec son histoire de plus d’un siècle et avec une forte présence masculine de s’engager dans la lutte contre le sexisme au travail. Cela me rassure pour les années à venir sur la place des femmes dans notre entreprise.

Cendrine, responsable commerciale Grenoble

Je trouve que l’engagement du Groupe dans la lutte contre le sexisme est très affirmé et bien partagé avec l’ensemble des collaborateurs. On pense que tout le monde évolue de la même manière mais chaque personne évolue en fonction de son éducation et de son environnement direct. Il est donc important d’embarquer tout le personnel dans la même dynamique avec la même approche.
La campagne, affiches et graphismes, interpelle ! On ne se sent plus seule et on peut utiliser les visuels comme point de départ de nos conversations.

Sabine, RAV Grand Est

Formation de 100 % des managers du Groupe pour les aider dans leur rôle

Après avoir déployé en 2021 et 2022, des modules de formation “Savoir manager à distance” et “Manager efficacement ses équipes” auprès de l’ensemble des managers du Groupe, Apave continue à investir fortement sur des formations nouvelles en lien avec son plan stratégique. Des sessions qui se sont déroulées en présentiel, en proximité (France, Espagne, Italie, Sénégal, Côte d’Ivoire, Vietnam…). En 2023, Apave a conçu et lancé 2 nouvelles formations : “Manager efficacement ses équipes - saison 2” et “Tous acteur commercial”. Des sessions de formation qui ont lieu en présentiel et en proximité, axées sur des situations concrètes qui seront déployées entre 2023 et mi-2024.

> Les jeux de rôle ont été révélateurs sur mes axes de progression.

> Présentation de bonnes pratiques de rituels efficaces avec des équipes à distance.

89 %
Taux de satisfaction des managers ayant suivi ces formations

> Dynamique, analyses riches, mises en situation pertinentes, maîtrise du sujet.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

Une femme dans un métier technique

Sécurité et Prévention ont toujours été pour moi des sujets importants et au cœur de nos discussions familiales, rien d'étonnant avec un père pompier professionnel et une mère courtier en assurance. "Apporter aide et prévention, c'est cette aspiration qui m'a poussée naturellement à devenir pompier volontaire tout en poursuivant mes études en génie mécanique puis en management QSE. Mes premières expériences en tant que préventrice m'ont confortée dans mon choix professionnel. J'ai postulé chez Apave en tant qu'inspectrice (prévention incendie). J'ai tout de suite compris que ce métier était fait pour moi, il m'a permis de mettre toutes mes connaissances au profit de la prévention incendie. Après plusieurs expériences et l'obtention de qualifications dans diverses domaines (elec, Atex, foudre,...), j'occupe aujourd'hui la fonction d'Ingénieure chargée d'affaires en Incendie. Ma mission : avoir une vision des diverses situations à risques et pouvoir apporter une expertise très pointue afin de détecter tout risque d'incendie. Une mission gratifiante qui participe à diminuer fortement les risques en cas d'incendie, à minimiser les pertes pour les entreprises en attendant l'intervention des pompiers.

Sophie, Ingénieure chargée d'affaires Incendie, Lyon

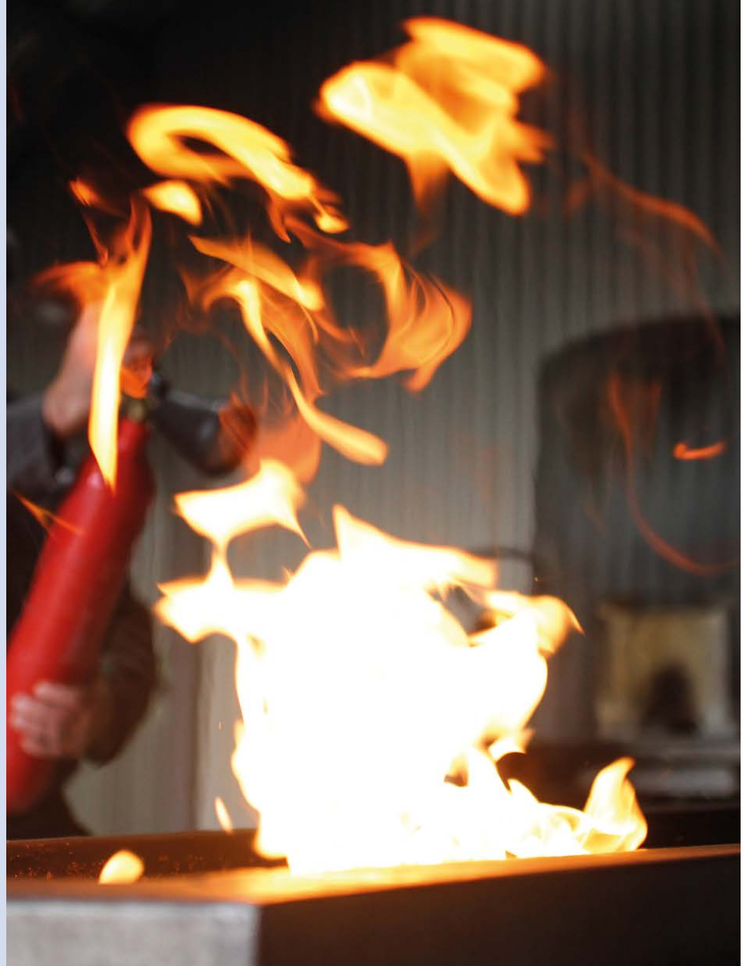

FOCUS

Sensibiliser autour du handicap pour plus d'inclusion

Signé en mars 2023, l'accord "Handicap" se met progressivement en place au sein de l'Unité Economique et Sociale France, avec une volonté d'en adapter et d'étendre les actions et démarches au sein de l'ensemble des entités du Groupe.
Parce que le handicap n'est pas que moteur, parce que le handicap n'est pas toujours visible, parce que le handicap est parfois temporaire, Apave a souhaité initier son action par une étape de sensibilisation qui s'est déroulée durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des personnes en situation de handicap.

- **Diffusion d'une brochure en interne,** expliquant ce qu'est le handicap et donnant la parole à des collaborateurs porteurs de handicap au sein de l'entreprise.
- **Participation d'Apave** au salon virtuel "Hello Handicap" en octobre 2023.
- **Participation à l'initiative "Duo Day"**, le 26 novembre 2023, au cours de laquelle des collaborateurs Apave ont pu faire découvrir leurs métiers à des personnes en situation de handicap.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

Handicap moteur invisible depuis un accident de voiture en 2016, mon employeur d'alors m'a licencié pour inaptitude. L'année suivante, Apave m'embauche et met immédiatement tout en place pour que je puisse exercer mon travail dans les meilleures conditions possibles, malgré mon handicap. Mon poste de travail a été adapté et équipé d'un fauteuil ergonomique, et mon véhicule de fonction est à boîte automatique. Après des douleurs ressenties lors de mes inspections terrain, la décision a été prise de ne plus m'en faire faire. Ma hiérarchie a ainsi toujours agi pour préserver ma santé et mon confort, et je les en remercie !

Ludovic, chargé d'affaires équipements sous pression nucléaire (ESPN)

Ce métier me passionne et me fait découvrir une nouvelle facette du bâtiment, la sécurité et la prévention de la santé. Apave m'a rapidement donné l'opportunité de me former : j'ai obtenu mon habilitation en novembre 2022. Après 22 ans en tant que maçon, j'avais développé des lésions au niveau du dos. Malgré ce handicap, je n'ai pas demandé d'aménagement particulier, estimant ne pas en avoir l'utilité pour le moment. Les équipes des agences de Ploufragan, de Rennes et de Saint-Malo m'ont chaleureusement accueilli. Par leur bienveillance, elles m'ont permis de m'intégrer rapidement, avant même d'être formé et habilité.

Bastian, coordinateur sécurité protection santé (CSPS)

#5
ENGAGÉS
AUX CÔTÉS DE NOS CLIENTS
POUR LES AIDER À RÉUSSIR LEURS
TRANSITIONS DURABLES

Pas de **transitions** pérennes et réussies sans **confiance** et sans **sécurité**

PILIER 5

Engagés aux côtés de nos clients pour les aider à réussir leurs transitions durables

Depuis plus de 150 ans, Apave agit en “tiers de confiance” et accompagne les grandes révolutions qui ont nourri l’histoire en leur permettant de se concrétiser en toute sécurité. Aujourd’hui, l’enjeu reste identique : les transitions écologiques, énergétiques, climatiques et numériques que nous traversons génèrent de nouveaux risques qui doivent être identifiés, prévenus et maîtrisés. C’est toute l’ambition de notre gamme d’offres « Green & Social ». Apave, plus que jamais a renforcé et renforce ses expertises et savoir-faire dans les domaines spécifiques tels que l’environnement, la sécurité au travail, le climat et la décarbonation, ainsi que sur des sujets d’expertises particuliers comme les reportings de durabilité/CSRD*. En 2023, la gamme d’offres « Green & Social » a connu une croissance de +33 %, une hausse qui confirme la pertinence stratégique opérée par Apave il y a 2 ans. Sans confiance et sans sécurité, pas de transitions durables pérennes et réussies.

* CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

OBJECTIFS 2025

Une accélération de la croissance de la gamme d’offres « Green & Social » pour répondre aux exigences croissantes de nos clients

ENGAGEMENTS

Mettre à disposition des solutions « Green & Social » adaptées.

- Des expertises et savoir-faire spécifiques en matière d’environnement, de sécurité, de climat et de décarbonation…
- Accompagner nos clients : former, conseiller, contrôler, auditer, certifier, labelliser… pour permettre de créer un monde et un avenir de confiance.
- Développer des offres de haut niveau sur les enjeux de reporting durabilité et aux certifications associées, à travers notre filiale dédiée RSE France (accréditée* pour l’audit des DPEF et des sociétés à missions).

* Accréditation COFRAC n°3-1904 (portée disponible sur www.cofrac.fr)

FOCUS

Transmettre les bonnes pratiques pour maîtriser les risques

Depuis plusieurs années, Apave publie des guides pratiques et anime des conférences sur les enjeux de maîtrise des risques techniques, humains, environnementaux et numériques pour aider ses clients et prospects à décrypter la réglementation, sensibiliser et faire évoluer les pratiques en matière de prévention des risques et de protection de l'environnement.

En 2023, l'ensemble des guides mis en accès libre sur le site apave.com ont été téléchargés près de 8000 fois.

- Le livret "Vos obligations réglementaires - édition 2023" est comme chaque année plébiscité et enregistre plus de 3000 téléchargements.
- La sobriété énergétique reste un enjeu majeur et représente encore en 2023 plus de 800 téléchargements.
- Près de 1000 personnes ont consulté les résultats de l'enquête sur la conformité et la sécurité des machines.

Chaque année, Apave organise et anime des conférences ouvertes à tous sur des enjeux d'actualité tels que la cybersécurité, la santé et sécurité au travail et la transition bas carbone et énergétique. Des moments d'échanges qui ont réuni plus de 2 000 participants.

Partager son expertise en matière de maîtrise des risques fait partie de l'ADN d'Apave et contribue à l'intérêt général.

Top chrono : des formations pour répondre aux besoins des industries

Dans l'industrie, 60 000 postes sont à pourvoir sur des métiers en tension. Une problématique pour les entreprises à laquelle Apave répond depuis plusieurs années en proposant des formations qualifiantes pour former les salariés de demain pour les métiers tels que Conducteur d'Installation ou de Machines Automatisées, Technicien de maintenance industrielle, Technicien de maintenance climatisation ventilation chauffage, Soudeur assembleur industriel ou encore agent magasinier. Au total ce sont plus de 32 parcours proposés en conditions réelles sur des maquettes pédagogiques réalisées par des formateurs experts métier.

Nouveauté 2023 : une agence spécialisée Climat et Durabilité

Bilan carbone, décarbonation, biodiversité, plan climat, analyse des risques, ... autant d'expertises déployées par l'équipe de consultants et d'experts de la nouvelle agence "Climat et Durabilité" créée en 2023. Des expertises en totale adéquation avec les attentes de nos clients et les enjeux auxquels nous faisons tous face : énergétiques, environnementaux, sociétaux, climatiques ... Nos consultants d'un haut niveau d'expertise accompagnent nos clients dans l'élaboration de leur stratégie et des plans d'actions associés en s'appuyant sur les compétences "historiques" d'Apave en France.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

"L'urgence écologique impose aux entreprises de mettre en œuvre des actions de transition durable pour leur compétitivité et leur performance. Aujourd'hui, les entreprises n'ont plus d'autre choix que d'agir, leur survie est en jeu. Notre rôle : les accompagner dans la définition et le déploiement de leur stratégie de durabilité. Notre force : nos expertises "terrain" pour concrétiser leurs leviers de réussite.

Nathalie, Directrice de l'agence Climat & Durabilité

FOCUS

RSE France, filiale du Groupe Apave, accréditée “Société à Mission”

En janvier 2023, RSE France a obtenu l’accréditation du COFRAC* pour la réalisation de missions de vérification “Sociétés à Missions” (loi PACTE en France). Une reconnaissance qui a permis aux équipes de vérifier la mise en œuvre des objectifs sociaux / environnementaux définis dans les statuts des sociétés à mission. Cette accréditation reconnaît également RSE France comme organisme vérificateur des DPEF (Déclaration de performances extra-financières).

* Accréditation COFRAC n°3-1904 (portée disponible sur www.cofrac.fr)

Risques numériques : cybersécurité et RGPD

En tant qu’acteur tiers de confiance digitale, Apave Digital accompagne ses clients dans la maîtrise des risques numériques à travers deux nouvelles offres.

- **« Cybersécurité »** est une offre adaptée aux besoins des grandes et petites entreprises, ainsi que des collectivités. Elle est conçue pour prévenir le risque de cyberattaque au sein de leur structure et comprend des actions concrètes telles que des formations en e-learning et en présentiel, à destination des salariés et des dirigeants et également des services de diagnostic, d’accompagnement jusqu’à la certification en cybersécurité.
- **« Protection de données »** pour aider les TPE et PME à assurer la sécurité de leurs données personnelles et stratégiques et à se conformer aux réglementations en vigueur. Cette offre se compose d’un diagnostic pour évaluer le niveau de conformité actuel, d’un accompagnement pour se mettre en conformité et de formations pour sensibiliser les employés et les dirigeants à la protection des données.

Cette nouvelle gamme a été élaborée en combinant les expertises Cyber et Numériques des filiales du Groupe (Oppida, LSTI et SixFoisSept) et les métiers historiques d’Apave (Inspection, Formation, Certification et Labellisation, Conseil et Accompagnement Technique, Essais et Mesures). **Apave Digital est aujourd’hui le seul acteur tiers de Confiance Digitale** à disposer au sein d’une même entité de toutes les compétences expertes en numérique (Cybersécurité, Datascience, IA, Data Protection, Certification), au service de ses clients.

+ de 100 experts

en risques numériques, cybersécurité & protection des données à disposition de nos clients.
Apave contribue aux réseaux d’experts en étant membre de :

- **Campus Cyber, le réseau d’excellence rassemblant les principaux acteurs nationaux et internationaux de la Cybersécurité**
- **Fédération Française de la Cybersécurité**
- **Club Ebios (club-ebios.org)**

CAS CLIENTS

NOS CLIENTS LE DISENT

Le choix d’APAVE fut un choix tout à fait naturel au regard de nos objectifs et des travaux que nous avions déjà en commun. Ce partenariat est devenu une évidence pour créer ensemble une offre “Cybersécurité et RGPD” à destination des TPE et des PME, qui sont très largement exposées aux risques numériques œuvre une stratégie efficace. Avec Apave nous apportons un partenaire de confiance en capacité de comprendre la problématique des TPE/PME ainsi qu’une prestation pouvant conduire à « garantir » les actions à mener et le processus à identifier.

Nathalie BERGER, Vice Présidente Transition numérique et cybersécurité à la CCI du Morbihan

FOCUS CAS CLIENTS

NOALIS
Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées Label HS2®

Acteur du Logement Social en Nouvelle-Aquitaine, NOALIS a obtenu cette année le Label HS2 niveau 1 macaron pour sa résidence de 10 pavillons privés, Le Clos Pasteur à Nexon. Apave poursuit le développement de son label Haute Sécurité Santé - HS2® destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes fragiles. L'année 2023 s'est clôturée avec un total de plus de 10 000 logements engagés ou labellisés par Apave Certification depuis le lancement du Label, 13 nouveaux labellisés et 17 renouvellements.
Le Label Haute Sécurité Santé est aujourd'hui reconnu par France Silver Eco, filière silver économie soutenue par le gouvernement français, comme un critère d'évaluation des acteurs de la filière Silver économie. C'est une réelle reconnaissance du travail fourni par les équipes du Label depuis sa création en 2016.

NOS CLIENTS LE DISENT

Le Label HS2 nous permet d'acquérir un référentiel et des solutions techniques pour mieux loger les seniors à domicile et donc de les accompagner dans le vieillissement à domicile. (...) il nous a permis d'acquérir une reconnaissance vis-a-vis de collectivités, vis-a-vis de nos locataires... il a permis de nous positionner en accompagnateurs de ce bien vieillir à domicile.

Elodie AMBLARD, Directrice Générale de NOALIS, filiale d'Action Logement

Delta Dore
Une stratégie bas carbone accompagnée par Apave

Delta Dore a choisi Apave pour l'accompagner à structurer sa démarche de décarbonation et aligner sa trajectoire de réduction des émissions sur les Accords de Paris : -25 % en 2030 et -90 % en 2050.
L'accompagnement d'Apave lui a permis :

- de bénéficier d'un apport de connaissances et de compétences liées au domaine du climat,
- de s'appuyer sur l'accompagnement méthodologique et l'animation d'ateliers,
- d'uniformiser la compréhension des enjeux du réchauffement climatique,
- d'élargir la prise de conscience des impacts du changement climatique au sein de l'entreprise,
- d'accélérer le projet avec une force vive externe.

NOS CLIENTS LE DISENT

Nous savions que la démarche bilan carbone n'était pas suffisante pour mettre en œuvre une stratégie globale de réduction de nos émissions. Nous avions la volonté et le besoin de structurer notre propre démarche de décarbonation.

Samuel TANNÉ, Responsable Qualité Sécurité Environnement – Responsabilité Sociétale et Environnementale - Delta Dore Group

Fondation ANAIS
Évaluation des 72 Établissements, Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)

La Fondation ANAIS a confié aux équipes Apave l'évaluation de la qualité de ses 72 ESSMS. Encadrée par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, l'évaluation s'articule autour d'un référentiel national élaboré par la HAS. La démarche d'évaluation constitue un levier de mobilisation des professionnels, dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements délivrés aux personnes accompagnées. Pour la Fondation ANAIS, engagée depuis 1954 auprès des personnes en situation de handicap ou de dépendance, l'objectif est de poursuivre et de renforcer la démarche d'amélioration de la qualité et du bien-être des personnes qu'elle accompagne.

Signature du contrat ESSMS le 4 juillet 2023 à Alençon (Orne).
À gauche, Bruno TIREL (Chef d'Agence Apave CAEN ARGENTAN), à droite, Alain LE DAUPHIN (Président du Directoire de la Fondation ANAIS).

NOS CLIENTS LE DISENT

La préparation de l'évaluation a permis à nos professionnels de réinterroger leurs pratiques et de renforcer la réflexion collective autour de l'accompagnement des personnes. Au travers d'un regard extérieur, les évaluations sont un moyen d'apprécier la qualité des prestations, de conforter les pratiques ou d'engager des actions d'amélioration dans les établissements et services.

Géraldine ADAM, Directrice Projets - Qualité

FOCUS CAS CLIENTS

CH de Libourne
Qualité de l'air extérieur

Suivre la qualité de l'air extérieur en continu dans le cadre du chantier de démolition, c'est la mission que les experts Apave ont menée sur le chantier de démolition d'une partie des bâtiments du Centre Hospitalier de Libourne pour protéger les patients du risque aspergillaire, notamment au moment de leur arrivée sur le site. Dans les locaux de l'établissement, la qualité de l'air est maîtrisée grâce aux centrales de traitement d'air (CTA). Une vigilance particulière a donc été apportée, pendant le chantier de démolition, au maintien de la qualité des filtres en s'assurant de leur non-encrassement par les poussières liées au chantier.

NOS CLIENTS LE DISENT

En amont de la campagne de mesure, les explications de l'expert Apave relatives à la maîtrise du risque aspergillaire nous ont permis de conforter notre approche et de rassurer notre service hygiène quant à la démarche engagée. Nous avons pu réfléchir à une démarche globale visant la maîtrise du risque aspergillaire, et la justifier.

Fabrice CANADELL, Conducteur de travaux - Direction des Fonctions Techniques et Travaux - Centre Hospitalier de Libourne

QAIR
Hydrogène vert : étude d'impact de danger

L'énergéticien indépendant du renouvelable QAIR et l'Agence Régionale Energie Climat (AREC) d'Occitanie ont lancé la construction d'une unité de production d'hydrogène renouvelable Hyd'Occ à Port la Nouvelle (66). Il s'agit d'une véritable solution globale de production et de commercialisation d'hydrogène renouvelable par électrolyse alcaline de l'eau. Apave a réalisé l'étude de danger ICPE (Installations classées protection de l'environnement) tout en accompagnant le porteur de projet dans le cadre de la tierce expertise auprès de l'INERIS.
Les énergies décarbonées jouent un rôle majeur dans la transition énergétique. Pour réussir cette transition, il est impératif de maîtriser l'ensemble des risques liés à l'exploitation de ces nouveaux systèmes de production et de consommation, plus respectueux et plus décarbonés.

NOS CLIENTS LE DISENT

Le travail avec Apave a permis au groupe QAIR de déposer un dossier de qualité reconnu par l'ensemble des administrations qui ont eu à consulter le dossier de demande d'autorisation pour le projet Hyd'Occ. Apave a su démontrer ses qualités d'accompagnement notamment lors de la tierce expertise qui a été demandée dans le cadre de l'instruction par l'administration et réalisée par l'INERIS. L'accompagnement a été total ainsi que l'implication des membres des équipes qui ont su épauler Hyd'Occ dans son développement.

Laurent TOKARSKI, Directeur Autorisation et Réglementation

FOCUS CAS CLIENTS

Hertz
Conformité électrique des bornes

Dans toute la France, Apave réalise pour Hertz la vérification de la conformité électrique des 250 bornes de recharge implantées dans près de la moitié des agences en France (hors franchisés et correspondants).

NOS CLIENTS LE DISENT

Pour le contrôle de nos premières bornes de charge rapide à Lyon Saint-Exupéry et Orly, Apave a fait preuve de réactivité et de souplesse. De façon générale, Apave est un partenaire incontournable dans la mise en œuvre de notre politique de déploiement de points de charge dans nos agences, et grâce à cela nos équipes travaillent en toute sécurité afin de contribuer à réduire l'impact CO_2 des trajets de nos clients.

Thiébaut MOEGLIN, Responsable des activités Électriques – EV Lead

Siéml
Vérifications initiales et périodiques des éclairages publics

Le Siéml, syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, coordonne aux côtés de trois autres syndicats départementaux d'énergies (Territoire d'énergie 44, Territoire d'énergie 53 et Sydev), la réalisation des contrôles des installations d'éclairage public dont ils ont la gestion. Les équipes Apave des agences d'Angers, Nantes, La Roche-sur-Yon et Le Mans accompagnent ces syndicats dans cette démarche. Objectifs : répondre aux enjeux de sécurité sur le domaine public et réduire la consommation d'énergie en optimisant les installations.

NOS CLIENTS LE DISENT

La qualité et la clarté des rapports remis par Apave est essentielle pour engager des actions correctives efficaces.

Emmanuel CHARIL, Directeur Général des Services

Colas
Contrôle du transport par câble de la ville d'Antananarivo

Colas fait confiance à Apave Madagascar dans le cadre du développement du transport par câble de la ville d'Antananarivo. Un projet stratégique qui a été identifié comme une solution offrant un mode de transport alternatif et vert pour la ville qui permettra ainsi d'améliorer considérablement la mobilité urbaine au sein de la capitale. Les équipes d'Apave ont réalisé le contrôle relatif à la normalisation des risques tels que les règles béton armé, le guide technique des remontées mécaniques et des transports guidés.

Sun'R
Un accompagnement sur le photovoltaïque

Apave a été missionné par Sun'R, leader français des innovations photovoltaïques, pour mener des missions d'accompagnement sur l'installation d'ombrières photovoltaïques sur l'ensemble du parc public de Morières-lès-Avignon, dans le cadre de sa transition énergétique. Apave est présent tout au long du projet depuis les notes de calculs pour le dimensionnement des ombrières et l'étude de conformité des études de conception, en passant par les contrôles réglementaires jusqu'au contrôle de construction et la sécurité sur les chantiers. C'est l'occasion pour Apave de montrer son expertise à travers sa gamme de services « Green & Social » permettant d'accompagner nos clients engagés dans la transition énergétique.

NOS CLIENTS LE DISENT

Cela fait plusieurs années que Sun'R apprécie la qualité technique des interlocuteurs Apave : pour la réalisation de ces projets qu'ils soient classiques (Centrales au sol/ manège à chevaux/ ombrières) ou atypiques comme les premiers projets agrivoltaïques, leur appui et leur conseil nous sont précieux pour bâtir les projets de production électrique décarbonée de demain.

FOCUS CAS CLIENTS

EDF PEI Centrale de Larivot

La Guyane assure sa transition énergétique

Afin de répondre aux besoins énergétiques de la Guyane de plus en plus importants et remplacer l'actuelle centrale électrique au fioul de plus de 40 ans, EDF PEI a fait le pari de la biomasse liquide (biocombustible à base d'huile végétale, à l'exception des huiles de palme et de soja). La construction de la Centrale Bioénergie du Larivot, avec sa puissance garantie et ses 120 MW, permettra à la Guyane de disposer d'un outil industriel performant, fiable et respectueux de l'environnement. La technologie utilisée contribuera à réduire par quatre les émissions de CO_2. Les équipes guyanaises d'Apave sont mobilisées sur cette construction. Elles accompagnent EDF PEI et le GME (Vinci Grands Projets, Vinci Grands Travaux, Wartsila) pour des missions de contrôle technique de construction, sécurité et protection de la santé sur les chantiers, d'inspection et d'accompagnement technique. Mais pas seulement ! En effet, un ingénieur spécialisé en Hygiène Sécurité Environnement est à demeure sur le chantier. Son rôle ? Veiller à la mise en place d'un système de Management de la Sécurité et de l'Environnement performant pour délivrer un nouveau moyen de production conforme dans les délais. Sa vocation est avant tout d'être un véritable appui sécurité opérationnel pour EDF PEI. Car sans sécurité, pas de transitions durables réussies !

NOS CLIENTS LE DISENT

Cette collaboration globale avec Apave permet de maîtriser la Sécurité et le respect de l'Environnement sur le chantier, exigences premières d'EDF PEI pour mener à bien ce grand Projet sur le territoire guyanais.

Sébastien JULIER, Responsable Équipe Construction Centrale du Larivot (Guyane)

Trainor

Des formations digitales dans des univers 3D

Se former à la sécurité électrique dans Electri City, un univers 3D interactif, c'est ce que propose Trainor, la filiale du Groupe Apave spécialisée dans la formation professionnelle utilisant des techniques digitales de pointe. Une totale immersion qui permet aux apprenants de se former à la sécurité électrique de manière ludique et interactive. Trainor propose également des formations réglementaires, notamment dans les atmosphères explosives (ATEX), les travaux à chaud ou encore dans la sécurité numérique ou les premiers secours. La formation présentielle et le conseil font aussi partie de l'offre de Trainor, qui est connue comme l'expert nordique en matière de sécurité électrique. Plus de 120 000 stagiaires sont formés chaque année par Trainor.

FOCUS CAS CLIENTS

Cogedim
Certifier sa démarche environnementale

Cogedim, acteur engagé dans une démarche éco-responsable, a fait le choix de porter la certification NF Habitat pour l'ensemble de ses logements et la démarche NF Habitat HQE pour 25 % des dossiers. Cogedim a choisi Apave, pour l'accompagner dans l'obtention de ces certifications à toutes les étapes des projets de construction et de rénovation. Au quotidien, les experts d'Apave décryptent les exigences de la réglementation, apportent un rôle d'accompagnement technique tout au long du cycle de vie des projets et transmettent les bons réflexes aux équipes Cogedim.

NOS CLIENTS LE DISENT

Cogedim est engagé dans une démarche de certification vertueuse avec pour ambition de concevoir des bâtiments ayant un impact environnemental durablement minimisé. Nous avons plusieurs dizaines de projets en cours avec le Groupe Apave. Nous apprécions les rapports humains qui se sont tissés tout au long de ces années, l'expertise pointue des consultants, l'écoute quotidienne, la prise en compte de nos besoins spécifiques, la réactivité et l'anticipation. Un véritable partenaire de confiance !

Thierry CHAMBRAGNE, Directeur Technique Cogedim Région Provence

Maître Prunille
Une formation avec un CDI

En partenariat avec Manpower, Apave a apporté une solution pragmatique et adéquate aux besoins de Maître Prunille permettant de former ses futurs salariés "au pied" de leur usine de Casseneuil (47). Une formation professionnalisante "sur-mesure" permettant d'offrir un parcours de formation assurant une pérennité d'emploi sur le métier en tension de Conducteur d'Installation et de Machine Automatisée.

NOS CLIENTS LE DISENT

L'intérêt de cette formation, mise en place par Manpower et Apave, est de pouvoir former en conditions réelles, sur notre site, des demandeurs d'emploi qui seront opérationnels immédiatement à la fin de la formation. Le véritable atout est la mise en place d'une ligne de production automatisée mobile pour les apprentis qui leur a permis d'acquérir les bons gestes.

Eric BENNE, Directeur opérationnel du site de Casseneuil – Maître Prunille

Le projet est parti d'une attente du client Maître Prunille qui recherchait 12 conducteurs de lignes pour pallier sa montée en puissance et à son industrialisation. Il y a un gros manque de personnel et de compétences sur le villeneuvois, l'objectif était de pouvoir leur proposer une solution personnalisée adaptée à leur site.

Magali CERUTTI, Responsable Agence Manpower – Agen et Villeneuve sur Lot

FOCUS CAS CLIENTS

Banque internationale pour le commerce et l'industrie de la Côte d'Ivoire

Certification ISO 9001

Dans le cadre du maintien de la qualité au sein des différents services du siège et du réseau des agences, la banque de l'industrie et du commerce de la Côte d'Ivoire a fait confiance à Apave Côte d'ivoire pour sa certification ISO 9001. Apave Côte d'Ivoire a pris en main la mission de vérification de l'organisation actuelle pour vérifier qu'elle réponde aux exigences de la norme ISO 9001, aux exigences des clients ainsi que, le cas échéant, aux exigences légales et réglementaires applicables à l'ISO 9001 V 2015. L'étendue de la mission a concerné le siège de BICICI et les 45 agences.

NISSAN

Véhicules électriques : formation des techniciens en Espagne

Nissan Academy a confié à Eurocontrol, filiale espagnole d'Apave, les formations de ses techniciens travaillant sur les batteries des véhicules électriques afin qu'ils obtiennent la certification EV N2 (LIBREPAIR). Forts de leur expertise dans le secteur automobile, dans le domaine de l'électricité et des batteries de véhicules électriques, les formateurs de Eurocontrol ont pu combiner contenu théorique et pratique dans le centre de formation de Barcelone qui dispose des équipements en grandeur réelle. La formation a été fortement axée sur la sécurité et la protection du travail, conformément aux normes Nissan et aux réglementations en vigueur.

NOS CLIENTS LE DISENT

Les formateurs remplissent clairement les conditions, les connaissances et l'expérience nécessaires pour assurer la formation des techniciens spécialisés de la marque. Merci au personnel d'Eurocontrol pour la coopération et les efforts déployés pour la préparation et le bon déroulement de la formation de manière à ce qu'elle soit un succès et considérée comme la plus bénéfique et la plus utile possible.

FOCUS CAS CLIENTS

Eneria

Contrôler les cuves enterrées pour prévenir les risques de pollution des sols

Le contrôle des cuves enterrées pour le stockage du fuel représente une action majeure dans la surveillance de la pollution des sols. Aux côtés d'Eneria, les experts Apave effectuent des contrôles réguliers des réservoirs de fuel enterrés qui alimentent les groupes électrogènes.
L'enjeu est donc de prévenir les fuites au niveau de ces réservoirs, d'autant plus qu'une défaillance, si elle existe, est invisible, sur des cuves allant de 1000 litres à 100 000 litres. En plus d'un contrôle réglementaire tous les 5 ans, un contrôle des tuyauteries doit être effectué par ultrason tous les 10 ans.

NOS CLIENTS LE DISENT

Chez ENERIA, notre rôle en tant que sachant est d'alerter nos clients sur les différents aspects : réglementation, obsolescence, prévention, curatif, modernisation et amélioration des performances. En sollicitant Apave, j'appuie mon savoir avec une société compétente. Notre sous-traitance à Apave nous permet de proposer à nos clients une solution complète : ENERIA assure la maintenance et Apave le contrôle périodique.

Gilles LYON-AUREGLIA, Chargé d'affaire au département « service et maintenance » - ENERIA

Whirlpool

Labellisation Longtime pour des fours plus durables

Le groupe WHIRLPOOL est le 1er fabricant de gros électroménager à recevoir le label européen & indépendant LONGTIME® sous le contrôle impartial d'Apave Certification. Cette labellisation atteste du caractère durable pour l'ensemble des fours des marques Whirlpool, Hotpoint et Indesit commercialisées en France. Ils ont obtenu 100% de conformité sur l'ensemble des 41 critères* exigeants ! Délivré par Apave Certification, LONGTIME® est le premier label européen qui identifie et valorise les produits conçus pour durer grâce à une méthode d'évaluation de la durabilité des produits. Il s'articule autour de 3 piliers : la fiabilité et la robustesse de la conception, la réparabilité, les conditions de garanties et les supports techniques.

NOS CLIENTS LE DISENT

L'ADN de Whirlpool est de concevoir des produits durables. Cette labellisation est la preuve de l'engagement quotidien de l'ensemble de nos équipes contre l'obsolescence programmée. Nous sommes fiers que le groupe Whirlpool ait satisfait, dès la labellisation, à l'ensemble des critères très stricts retenus par LONGTIME®.

Christophe CAILLEUX, Directeur de la Qualité et Garantie de Whirlpool France

DPEF

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS CLÉS 2023

PRÉAMBULE

Le présent chapitre dispose des indicateurs clés de performance extra-financière 2023 du Groupe Apave.

Une évolution dans leur nombre et leur définition a eu lieu courant 2023, en lien avec les travaux suivants :

- ré-interrogation et mise à jour de l'analyse de risques RSE,
- définition de la nouvelle stratégie RSE Groupe 2023-2025/2030, dont l'ambition s'est matérialisée par la mise en place d'indicateurs de suivi de la performance réalisée.

En effet, courant 2023, Apave a défini sa nouvelle feuille de route RSE qui est désormais totalement intégrée à la stratégie du Groupe. Le suivi de la réussite de cette nouvelle ambition RSE s'est traduit par la définition de 8 indicateurs de rang 1, au cœur de la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe. Ces indicateurs résultent d'une analyse des risques RSE, révisée annuellement, qui évalue les risques en fonction de leur fréquence/occurrence et gravité. Une telle démarche permet au Groupe d'aligner son reporting et ses trajectoires stratégiques avec les attentes de ses parties prenantes et les enjeux sociaux et environnementaux associés.

EN TERMES DE GOUVERNANCE DES TRAVAUX ASSOCIÉS

- Les risques et indicateurs extra-financiers clés sont validés par la Direction Générale, après avis du comité de pilotage RSE ;
- La validation du Rapport intégré est réalisée par le Directeur Général ;
- La validation de la DPEF est réalisée par le Conseil d'Administration. Elle est incluse dans le présent Rapport, publié sur le site internet apave.com

ENJEUX RSE	THÉMATIQUE	INDICATEUR ET UNITÉ	RAPPEL 2022	RAPPEL 2022 CORRIGÉ (c)	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS 2024	PLANS D'ACTION 2024
Lutte contre le changement climatique	Émissions de Gaz à Effet de Serre	Tonnes équivalent CO_2/collaborateur (ratio basé sur le total des émissions absolues des scopes 1, 2 et 3).	8,4 tonnes équivalent CO_2/collaborateur sur l'ensemble des scopes 1,2,3* Scope 1: 2 tCO_2eq/salarié Scope 2 : 0,25 tCO_2eq/salarié (location based) Scope 3 : 6,15 tCO_2eq/salarié *Scope 3 intégrant 8 postes d'émissions GES : S3-1, S3-2, 3-3, 3-5, 3-6, 3-7, 3-8. Autre : "Déplacements des stagiaires jusqu'au site de formation". Au quatrième trimestre 2022, un nouveau référentiel de comptabilisation des émissions a été réalisé afin de fiabiliser le bilan GES d'Apave, en vue de bâtir une stratégie de décarbonation. En 2022, le bilan GES actualisé du Groupe est plus exhaustif et conforme au GHG Protocol. Apave affiche des résultats d'émissions de GES plus représentatifs sur l'ensemble de ses scopes. Ce travail fera l'objet d'une amélioration continue dans les prochaines années avec une ambition d'exemplarité en matière de transparence et d'authenticité dans la démarche de décarbonation au sein du secteur TIC, et au-delà.	6,6 tonnes équivalent CO_2/collaborateur sur l'ensemble des scopes 1,2,3* Scope 1: 2 tCO_2eq/salarié Scope 2 : 0,25 tCO_2eq/salarié (location based) Scope 3 : 4,39 tCO_2eq/salarié *Scope 3 intégrant 6 postes d'émissions GES : S3-1, S3-2, 3-3, 3-5, 3-6, 3-7. *Scope 3 : Retrait des postes d'émissions 3-8 et Autre = "Déplacements des stagiaires jusqu'au site de formation". Au quatrième trimestre 2022, un nouveau référentiel de comptabilisation des émissions a été réalisé afin de fiabiliser le bilan GES d'Apave, en vue de bâtir une stratégie de décarbonation. En 2022, le bilan GES actualisé du Groupe est plus exhaustif et conforme au GHG Protocol. Apave affiche des résultats d'émissions de GES plus représentatifs sur l'ensemble de ses scopes. Ce travail fera l'objet d'une amélioration continue dans les prochaines années avec une ambition d'exemplarité en matière de transparence et d'authenticité dans la démarche de décarbonation au sein du secteur TIC, et au-delà.	6,2 tonnes équivalent CO_2/collaborateur sur l'ensemble des scopes 1,2,3* Scope 1: 2,17 tCO_2eq/salarié Scope 2 : 0,13 tCO_2eq/salarié (location based) Scope 3 : 3,88 tCO_2eq/salarié *Scope 3 intégrant 6 postes d'émissions GES : S3-1, S3-2, 3-3, 3-5, 3-6, 3-7. *Scope 3 : Retrait des postes d'émissions 3-8 et Autre = "Déplacements des stagiaires jusqu'au site de formation".	-1,5 % dans la continuité des efforts initiés par rapport à l'année de référence 2022 (c).	• Stratégie de décarbonation du Groupe validée par le Conseil d'Administration mi-2023. Plan d'actions court terme engagé et moyen terme en cours de définition.
Sobriété énergétique	Consommation d'électricité	Consommation d'électricité en kWh / k€ CA.	20 kWh / k€ CA	20 kWh / k€ CA	14,8 kWh / k€ CA	-1,5 % dans la continuité des efforts initiés par rapport à l'année de référence 2022 (c).	• Plan de sobriété énergétique.
Compétences de nos collaborateurs	Formation	Déploiement de la formation digitale « Apave Climate School ».			Taux de complétion des deux modules : 13 %	100 % d'ici à fin 2024.	• Suivi mensuel des participations et plan de communication interne visant à promouvoir la complétion des modules et à valoriser les salariés qui ont déjà réalisé la formation.
		Nombre d'heures de formation par collaborateur.	27,5 heures de formation par collaborateur.		26,8 heures de formation par collaborateur	• > 20h de formation par collaborateur ; • Maintien des compétences ; • Déploiement de nouveaux outils et de formations innovantes (Formation managers, Formation Commercial, Apave Climate School...) ; • Développement volontariste d'un socle commun de compétences (management, commercial...).	• Plan de développement des compétences (formation interne), piloté en France par une entité dédiée : CAMPUS Apave.

ENJEUX RSE	THÉMATIQUE	INDICATEUR ET UNITÉ	RAPPEL 2022	RAPPEL 2022 CORRIGÉ (c)	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS 2024	PLANS D'ACTION 2024
Santé, Sécurité des collaborateurs	Sécurité	Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail	Taux de fréquence des accidents du travail : 5,12 Taux de gravité des accidents du travail : 0,18		Taux de fréquence des accidents du travail : 5,18 Taux de gravité des accidents du travail : 0,25	Taux de fréquence des accidents du travail : 3,6 Taux de gravité des accidents du travail : 0,13	• Programme de prévention ; • Mise en oeuvre de la nouvelle dynamique « OBJECTIF ZERO ACCIDENT » OZA2 lancé fin 2023 comprenant : - 4 nouveaux réflexes de sécurité, - implication accrue du management via des formations dédiées, une Charte d'engagement et des objectifs individuels en matière d'animation de causeries sécurité et de Visites Managériales de Sécurité (VMS). • Référentiel MASE ou ISO 45001 appliqué par tous les sites Apave en France et en convergence pour l'international.
Diversité, inclusion et égalité - Lutte contre les discriminations	Égalité Femme/ Homme	% de femmes managers	23 % de femmes managers		24,6 % de femmes managers	25,7 % de femmes managers	• Nomination au sein du Top 250 Groupe : 30 % de femmes ; • Accord relatif à l'égalité femme/homme.
Gouvernance éthique - Lutte contre la corruption	Éthique et Lutte contre la corruption	% Déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « Éthique et anticorruption »	Formation « Éthique et anticorruption » déployée dans 77 % des entités du Groupe, ce qui représente 88 % des collaborateurs du Groupe.		Formation « Éthique et anticorruption » déployée dans 80 % des entités du Groupe, ce qui représente 91 % des collaborateurs du Groupe.	Formation « Éthique et anticorruption » déployée dans 91 % des entités du Groupe, ce qui représente 85 % des collaborateurs du Groupe.	• Généralisation de la formation sur les risques de corruption à tout le personnel et traductions en plusieurs langues ; • Processus d'intégration des sociétés issues de la croissance externe ; • Réalisation de la cartographie des risques sur l'ensemble des filiales.

CONCERNANT LES THÉMATIQUES VISÉES PAR L'ARTICLE L225-102-1

Changement climatique : indicateur clé de performance relatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre.

Economie circulaire : indicateur lié à la gestion des déchets EEE c'est à dire au réemploi et au recyclage des équipements informatiques et téléphoniques (cf. tableau page 108).

Accords collectifs conclus dans l'entreprise et impacts sur la performance économique du Groupe ainsi que sur les conditions de travail des collaborateurs (cf. indicateurs page 109).

Lutte contre le gaspillage alimentaire : indicateur exclu du reporting compte-tenu de l'externalisation pratiquement systématique de la restauration collective.

Diversité et lutte contre les discriminations : indicateur clé de performance relatif à l'égalité Femme/Homme.

Handicap : 3,43 % de travailleurs handicapés (cf. page 109). En mars 2023, Apave a signé avec les partenaires sociaux un accord relatif à la "Politique Handicap" à l'échelle de l'UES France. Un accord qui se traduit dans la mise en œuvre d'actions concrètes visant à favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap.

Précarité alimentaire, bien-être animal et alimentation responsable : indicateur exclu du reporting compte-tenu de l'activité d'Apave sans rapport avec ces thématiques.

Promotion de la pratique d'activités physiques et sportives : indicateur exclu du reporting ; néanmoins des initiatives sont prises en matière d'ergonomie des postes de travail (échauffement...), de pratique du vélo (siège Apave par exemple) ou de mobilisation managériale d'équipes pour participer à des évènements sportifs solidaires (Octobre Rose...).

Promotion du lien Nation-armée et soutien à l'engagement dans les réserves : Apave étudie au cas par cas des demandes d'engagement de certains de ses collaborateurs dans les réserves opérationnelles, dans l'objectif d'y répondre le plus favorablement possible.

INDICATEURS DPEF 2023 : RÉSULTATS

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Un bilan conforme au GHG protocol

Comme les années précédentes, Apave a réalisé le bilan annuel de ses émissions de CO_2eq, dont les calculs sont conformes aux règles méthodologiques du GHG Protocol en adéquation avec les activités du Groupe.

Pour rappel, les objectifs 2025 du Groupe sont :

- -5 % d'émissions de GES (Scopes 1,2 et 3) en valeur absolue, par rapport à l'année de référence 2022 (c), dont :
  - -10 % d'émissions sur les Scopes 1 et 2
  - -3,5 % d'émissions sur le Scope 3
- -5 % de réduction de la consommation d'électricité en kWh/k€ CA en valeur absolue par rapport à l'année de référence 2022 (c).

Dans une volonté constante pour le Groupe de décarboner ses activités, certains amendements méthodologiques, totalement en conformité avec le GHG Protocol, ont été effectués entre le bilan GES 2022 et le bilan GES 2023. Les modifications réalisées visent à quantifier les postes d'émissions les plus matériels pour Apave, sur lesquels des leviers de décarbonation concrets et mesurables peuvent être mis en place par Apave pour pouvoir atteindre les objectifs fixés.

Concrètement,

- en matière de périmètre : le même périmètre comptable des catégories du GHG Protocol a été poursuivi en 2023 ;
- en matière de catégories : 2 des 14 postes d'émissions du bilan GES 2022 (Scope 3-8 : Actifs en leasing amont et les déplacements des stagiaires) ont évolué en accord avec les règles du GHG Protocol ;
  - ces évolutions ont été réalisées avec l'accompagnement par un tiers indépendant expert en bilan carbone qui en a validé la faisabilité et la pertinence ;
  - en effet, le GHG Protocol indique que la prise en compte des émissions liées à la construction des biens en leasing est facultative. Du fait de la variation importante des biens en leasing d'année en année et de la difficulté que cela induit pour comparer l'évolution des émissions de GES du Groupe, il a été décidé, à partir du bilan GES 2023 de ne plus considérer les émissions liées à la construction des biens en leasing amont ;
  - dans le cadre du GHG Protocol, il est également stipulé que le déplacement des clients ou visiteurs n'est pas à prendre en compte. Par conséquent, les déplacements des stagiaires inter-entreprises (clients venant passer des formations dans les centres du Groupe) n'ont pas été considérés dans le bilan GES.

Selon le projet de loi Climat et Résilience, il est une obligation à compter du 1er juillet 2022, de mentionner dans la DPEF les émissions de GES qui sont liées directement ou indirectement aux transports amont et aval des produits avec un plan de réduction de ces émissions. Compte tenu des activités du Groupe (activités de services), Apave n'est pas concerné par cette obligation.

Le bilan GES 2022 a été corrigé et le bilan GES 2023 calculé en intégrant les amendements méthodologiques présentés ci-dessus. Dans la suite du rapport, nous parlerons du bilan GES 2022 corrigé (Bilan GES 2022 (c)).

Ainsi, Apave est en mesure de suivre de manière précise et ciblée les actions de décarbonation d'une année à l'autre.

Fiabilité des données

Le bilan GES 2023 a été produit de façon coordonnée sur l'ensemble du périmètre concerné du Groupe, en 4 étapes :

- identification des "data owner" pour chaque donnée d'entrée et chaque entité ou ensemble d'entités du périmètre de calcul ;
- sensibilisation individuelle (one to one) de chaque "data owner", aux émissions de CO_2eq, aux définitions des différentes catégories ;
- collecte et analyse des données et accompagnement des "data owner" pour garantir la fiabilité et la cohérence des données d'activités ;
- consolidation de données cohérentes, avec un enjeu de pragmatisme pour tenir compte de la maturité de l'entité et éviter tout double comptage.

L'amélioration de la couverture et de la qualité des données, entreprise en 2022, a été poursuivie et certaines estimations de données ont fait l'objet d'évaluations sur la base de données réelles (factures, outil de données sources par exemple). Le travail d'adaptation des facteurs d'émissions en fonction de la nature des données d'activités et du pays a été également poursuivi.

Résultat : le bilan GES 2023 du Groupe Apave

On observe une baisse des émissions de GES entre les années 2022 (c) et 2023. Les principales explications sont les suivantes :

1. **Le passage d'émissions "estimées" en émissions quantifiées au réel**
   En 2022, un certain nombre de postes ont fait l'objet d'estimations par l'utilisation de ratios globaux (ratios financiers, estimations données internes...). En 2023, la mise en place d'une méthode de reporting des données au sein de l'entreprise (suivi de la qualité des données) a permis de produire des chiffres correspondant mieux à la réalité opérationnelle de l'entreprise.

ÉVOLUTION 2022 CORRIGÉ (c)-2023 DES 3 SCOPES

	BILAN 2022 CORRIGÉ (c) tCO_2eq	BILAN 2023 tCO_2eq
Scope 1	25 169	27 912
Scope 2	3 167	1 662
Scope 3	55 643	50 000
Total	**83 979**	**79 574**

2. **L'amélioration des calculs d'estimation**
   En 2023, les méthodes d'estimation des données qui n'ont pas pu être quantifiées ont été améliorées pour gagner en précision. Ainsi, certains facteurs d'émission génériques appliqués en 2022 ont été remplacés par des facteurs spécifiques déterminés en lien avec les données quantifiées sur les autres sites Apave. Cela a été le cas notamment sur les postes : consommation d'électricité, consommation de carburant.

3. **Des évolutions de consommations réelles, résultant d'initiatives réalisées**
   Par exemple, nous constatons une baisse de la consommation de sources fixes de combustion (gaz naturel et fioul domestique).

DPEF : INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS CLÉS 2023

	BILAN 2022 CORRIGÉ (c)	BILAN 2023
Intensité tCO_2eq / collaborateur	6,6	6,2
Intensité $kgCO_2eq$ / k€ CA	83,0	72,6

COMPARAISON DES BILANS GES 2022 CORRIGÉ (c) ET 2023

SCOPE	POSTES D'ÉMISSIONS GHG PROTOCOL	BILAN 2022 CORRIGÉ (c) tCO_2eq	BILAN 2022 CORRIGÉ (c) %	BILAN 2023 tCO_2eq	BILAN 2023 %	ECART 2022 VS 2023
S1	1-1 Emissions directes des sources fixes de combustion	**1 175**	1 %	**1 136**	1 %	- 3 %
	1-2 Emissions directes des sources mobiles de combustion	**22 672**	27 %	**23 405**	29 %	3 %
	1-4 Emissions directes fugitives	**1 321**	2 %	**3 371**	4 %	155 %
S2	2-1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Location Based	**3 148**	4 %	**1 640**	2 %	- 48 %
	2-1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Market Based	**3 111**		**1 602**		
	2-2 Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	**19**	0 %	**22**	0 %	16 %
S3	3-1 Produits et services achetés	**26 301**	31 %	**26 240**	33 %	0 %
	3-2 Bien immobilisés	**4 337**	5 %	**1 034**	1 %	- 76 %
	3-3 Emissions liées aux combustibles et à l'énergie - Location Based	**6 438**	8 %	**6 445**	8 %	0 %
	3-5 Déchets générés	**429**	1 %	**195**	0 %	- 55 %
	3-6 Déplacements professionnels	**13 331**	16 %	**10 338**	13 %	- 22 %
	3-7 Déplacements domicile Travail	**4 807**	6 %	**5 748**	7 %	20 %
	Total annuel (S2-1 Location based)	**83 979**		**79 574**		- 5 %
	Total annuel (S2-1 Market based)	**83 942**		**79 536**		- 5 %
	Total Scope 1	25 169	**30 %**	27 912	**35 %**	**11 %**
	Total Scope 2 (Location Based)	3 167	**4 %**	1 662	**2 %**	**- 48 %**
	Total Scope 2 (Market Based)	3 130		1 624		
	Total Scope 3	55 643	**66 %**	50 000	**63 %**	**- 10 %**

CONSOMMATION ÉNERGIE

L'indicateur kWh/k€ CA permet de suivre l'efficacité des actions menées au sein du Groupe, notamment par le biais des plans de sobriété qui ont été construits sur le second semestre 2022.

	2022	2023
Consommation d'électricité en kWh / k€ CA	20	14,8

Nous constatons une baisse de 5,2 kWh/K€ de CA entre 2022 et 2023.
Cette diminution s'explique par :

- en 2022, sur la consommation totale renseignée, 21 % des consommations électriques ont été estimées, *via* la méthodologie de données manquantes établie ;
  Cet effet a induit une surestimation des consommations.
- au cours de l'année 2023, Apave a mené des actions destinées à suivre de façon plus précise ses consommations réelles. Aussi, le résultat 2023 de cet indicateur est basé sur seulement 3% de données estimées.

Pour plus de détails sur nos engagements, voir page 107.

SÉCURITÉ

En 2023, les performances de sécurité sont en légère dégradation avec un taux de fréquence de 5,18 et un taux de gravité de 0,25.
Les chutes de plain-pied/escalier représentent la principale cause d'accidents, en fréquence autant qu'en gravité.
Les autres causes majeures d'accidents sont les risques routiers et les chocs.
Face aux résultats 2023, Apave a, dès l'été, relancé une dynamique autour d'une ambition "Objectif Zéro Accident" (OZA) en mobilisant l'ensemble de l'entreprise.
Fondée sur un message unique pour tous "Objectif Zéro Accident" (OZA), une nouvelle approche plus opérationnelle a été structurée, utilisant des méthodes, outils et équipements innovants, appuyée par l'analyse des retours d'expérience et des campagnes de prévention.
La surveillance permanente et la promotion d'une culture de sécurité sont autant de leviers que le Groupe active, notamment via l'implication des lignes managériales, tant en France qu'à l'International.

Pour plus de détails sur nos engagements, voir page 107.

FORMATION

Apave dispose d'un centre de formations interne : "Campus Apave", qui est en charge de la mise en œuvre et de la gestion du plan de formation des collaborateurs du Groupe. En 2023, le nombre d'heures de formation par collaborateur ressort à près de 27h, un résultat supérieur à l'objectif fixé (20h).
Il est important de noter que les sessions consacrées à la sécurité et aux métiers techniques (électricité, pression, levage…), dont le fort niveau d'expertise constitue le socle des activités d'Apave, ont maintenu leur intensité en 2023.
En France, ces heures de formations représentent près de 70 % des formations dispensées.
Ces résultats 2023 intègrent également les formations aux enjeux du changement climatique dispensées dans le cadre de « Apave Climate School » (page 48).

Pour plus de détails sur nos engagements, voir page 107.

ÉGALITÉ FEMME/HOMME

L'indicateur retenu par Apave vise à suivre et faire croître la représentation des femmes à des postes de management.
En 2023, le Groupe Apave a enregistré une hausse de +1 point du taux de Femmes Managers pour atteindre 24,6 %.
Cette progression résulte notamment de la mise en œuvre de politiques de féminisation plus volontariste, avec un focus particulier sur le top management.
L'engagement d'Apave en faveur de l'égalité femme/homme se reflète dans son Index Égalité pour la France (UES) de 2023, qui se situe à 92/100.

Détail des indicateurs de l'index Egalité F/H :

- Écart de rémunération : 37/40
- Écart d'augmentations individuelles : 20/20
- Écart de promotion : 15/15
- Pourcentage de salariés augmentés en retour d'un congé maternité : 15/15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10

Afin d'accompagner cette volonté d'accroître la part des Femmes Managers au sein du Groupe, d'autres actions ont été menées comme par exemple :

- le déploiement en France, en 2023, d'une campagne de Lutte contre le Sexisme au Travail. En effet, féminiser les équipes va de pair avec l'existence d'un climat de travail serein pour tous ;
- la valorisation des femmes à des postes de management ou à des fonctions opérationnelles a été réalisée à plusieurs reprises, comme à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le 8 mars 2023, où des portraits de femmes aux parcours inspirants ont été partagés tant en interne qu'en externe.

Pour plus de détails sur nos engagements, voir page 107.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe Apave mène, depuis de nombreuses années, une lutte active et préventive contre la corruption. Son programme de conformité s'appuie sur un référentiel écrit déployé auprès de l'ensemble des tiers via le site internet du Groupe. Il se compose d'un code éthique, d'un code anticorruption et d'une procédure de recueil des signalements.
En 2023, sur le plan opérationnel, le Comité d'Audit et de Conformité du Groupe a réalisé 10 audits de filiales et mené 20 enquêtes, incluant le traitement de 9 signalements et alertes. Sur le plan de la formation, le module « Éthique et anticorruption » a été déployé dans 80 % des filiales, ce qui représente 91 % des collaborateurs. Pour plus de détails concernant les engagements du Groupe en matière de lutte contre la corruption, vous référer à la section "Plan de Vigilance".

Pour plus de détails sur nos engagements, voir page 107.

	PILIERS	PRIORITÉS	RÉEL 2022 (ANNÉE DE RÉFÉRENCE)	RÉEL 2022 CORRIGÉ (c)	OBJECTIF 2025	RÉEL 2023	2023 VS 2022	ODD
#1	Engagés pour la sécurité et la santé de nos collaborateurs	• Taux de fréquence des accidents	**5,12**		**< 3**	**5,18**	**0,06**	3 Bonne santé et bien-être; 8 Travail décent et croissance économique
		• Taux de gravité des accidents	**0,18**		**< 0,10**	**0,25**	**0,07**	
		• Déployer l'accord Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) en France (UES) et généraliser des démarches à l'ensemble du Groupe	**Accord UES France signé en 2022**		**Déploiement**	**Déploiement initié**		
#2	Engagés pour former 100 % de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteurs	• 2 Modules « Apave Climate School » obligatoires pour 100 % collaborateurs à 2025 : « Le grand système climatique » et « La transition Bas Carbone »	**Lancement T4 2023**		**100 %**	**13 %**		4 Éducation de qualité; 8 Travail décent et croissance économique; 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
		• Module de formation à la Stratégie RSE suivi par 100 % collaborateurs	**Construction**		**100 %**	**En construction**		
#3	Engagés pour la décarbonation de nos activités	• Réduction des émissions de GES (Scopes 1, 2 et 3) en valeur absolue	**106 397 tCO_2eq**	**83 979 tCO_2eq**	**-5 % vs. 2022 (c)** (-10 % scope 1 et 2 -3,5 % scope 3)	**79 574 tCO_2eq**	**-5,2 %**	7 Énergie propre et d'un coût abordable; 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
		• Réduction (%) de la consommation d'électricité en kWh/k€ CA en valeur absolue	**20 kWh/k€ CA**		**-5 % vs. 2022 (c)**	**14,8 kWh/k€ CA**	**-26 %**	
#4	Engagés pour l'égalité, l'inclusion et le développement de tous nos collaborateurs	• % des femmes à des fonctions d'encadrement	**23,4 %**		**27 %**	**24,6 %**	**+1,2 points (%)**	4 Éducation de qualité; 5 Égalité entre les sexes; 16 Paix, justice et institutions efficaces
		• Heures de formation par collaborateur	**27,5 h/c**		**> 20 h/c**	**26,8 h/c**	**-0,7 h/c**	
		• % Déploiement de la formation « Éthique et anticorruption » (filiales)	**77 %**		**100 %**	**80 %**	**+3 points (%)**	
		• % Déploiement de la formation « Éthique et anticorruption » (collaborateurs)	**88 %**		**90 %**	**91 %**	**+3 points (%)**	
#5	Engagés aux côtés de nos clients pour les aider à réussir leurs transitions durables	• Croissance annuelle organique du chiffre d'affaires « Green & Social » Apave	**228 M€**		**Une accélération de la croissance de la gamme d'offres « Green & Social » pour répondre aux exigences croissantes de nos clients**	**303 M€**	**+33 %**	12 Consommation et production responsables

INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEUR
Émissions totales GES tCO_2eq	Groupe	79 574
Émissions totales GES scope 1 tCO_2eq	Groupe	27 912
Émissions totales GES scope 2 tCO_2eq	Groupe	1 662
Émissions totales GES scope 3 tCO_2eq	Groupe	50 000
Intensité Carbone $kgCO_2eq$/ k€ CA	Groupe	72,6
Intensité Carbone scopes 1&2 $kgCO_2eq$/ k€ CA	Groupe	27
Intensité Carbone scope 3 kg tCO_2eq/ k€ CA	Groupe	45,6
Intensité Carbone scopes 1,2,3 tCO_2eq/ collaborateur	Groupe	6,2
Consommation GAZ / CA (kWh / k€)	Groupe	4,5
Consommation carburant / CA (l / k€)	Groupe	8,8
CA Formation Groupe	Groupe	159 M€
Index Homme : Femme	UES	92/100
Nombre de salariés formés au risque Fraude	France	4 464
Nombre de sites certifiés ISO45001	Groupe	131
CA Apave Certification	France	3 953 k€
Nombre de nouveaux labels commercialisés	France	3
Nombre d'Organisations labellisées	Groupe	3 189
Élèves formés via CFA Apave	Groupe (Camas)	3 380
Nombre de stagiaires formés	Groupe	440 358*
Taux d'engagement SpeakUp	Groupe	50 %
Formation Eco-conduite (nombre de personnes formées en 2022)	SAS	702
% de salariés ayant reçu au moins une formation dans l'année	UES	75 %
Véhicules Faible émission polluants (vignettes crit'air 0 ou 1)	France	34 %
Évaluation fournisseurs ECOVADIS (gold ou platinum dans Top 100)	France	40 %
Proportion de femmes membres du COMEX	Groupe	33,3 %
Proportion de femmes membres du Conseil d'Administration	Groupe	31,3 %
Déchets DEEE reconditionnés	France	100 %
Nombre de réunions avec les CSSCT	France	18

* Périmètre DPEF 2023

INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEUR
Nombre de réunions avec les IRP	France	299
Nombre d'alternants pour l'année	France	512
% masse salariale en formation	France	7 %
Écart salarial de genre moyen non ajusté	Europe	14,5 %
Rémunération annuelle brute moyenne	France	40 526
% de travailleurs handicapés	Europe	3,4 %
Répartition par ancienneté (% -6 ans)	Groupe	53,9 %
Répartition par ancienneté (% 6-15 ans)	Groupe	21 %
Répartition par ancienneté (% +15 ans)	Groupe	25,1 %
Répartition par âge (% -35 ans)	Groupe	29,9 %
Répartition par âge (% 35-55 ans)	Groupe	55 %
Répartition par âge (% +55 ans)	Groupe	15,1 %
Répartition salariés par sexe (% femmes)	Groupe	27,1 %
Heures formation sécurité/ collaborateur	Groupe	5,2
Taux de CDI	Groupe	90 %
Taux absentéisme	Groupe	1,3
Accords collectifs signés en 2023 ● Avenant n°1 à l'accord instituant un plan d'épargne entreprise (PEE) au sein de l'UES Apave ● Accord relatif à la mise en place d'un Comité de Groupe ● Accord relatif à la politique handicap au sein de l'UES Apave ● Accord d'intéressement au sein de l'UES Apave (2023-2025) ● Accord instituant un régime de participation aux résultats au sein de l'UES Apave ● Accord instituant un plan d'épargne entreprise (PEE) au sein de l'UES Apave ● Accord relatif à la mise en place d'un compte épargne temps (CET) au sein de l'UES Apave ● Accord relatif aux budgets de fonctionnement et des activités sociales et sociales et culturelles des Comités Sociaux et Économiques d'établissement et du Comité Social et Économique Central de l'UES Apave ● Accord relatif aux Comités Sociaux et Économiques d'Établissement et Comité Social et Économique Central et à la mise en place de Représentants de Proximité au sein de l'UES Apave ● Accord relatif au règlement du plan épargne retraite d'entreprise collectif (PERECO) ● Décision unilatérale UES Apave portant attribution d'une prime de partage de la valeur ● Accord relatif à la mise en place d'un Comité Européen	UES	

ANNEXES

Note méthodologique DPEF **P. 112**

La taxonomie verte européenne **P. 113**

Plan de vigilance **P. 116**

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant **P. 123**

NOTE MÉTHODOLOGIQUE DPEF

L'année de base de la présente déclaration correspond à l'année civile 2023.
Le périmètre pris en compte pour les indicateurs clés correspond à celui de la consolidation des comptes du Groupe Apave, exceptions faites des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'année conformément à notre méthodologie. Pour les autres indicateurs, le périmètre est indiqué.

La collecte des données a été complète pour 98 % des entités concernées, représentant 99 % des effectifs.
Les filiales suivantes n'ont pas été en mesure de transmettre l'intégralité des informations demandées :
- Monaco

L'analyse de risque, les méthodes de calcul, de détermination du périmètre et de collecte des informations sont précisées dans le document méthodologique S.DQSSE.36, disponible sur demande auprès de la DQSSE.
Les Directions fonctionnelles impliquées dans la DPEF sont :
- Direction Stratégie - RSE
- Direction Ressources Humaines
- Direction Technique
- Direction QSSE
- Direction Financière
- Direction Juridique
- Secrétariat Général
- Direction Immobilière
- Direction Communication
- Direction des Achats

LA TAXONOMIE VERTE EUROPÉENNE

CONTEXTE

Apave réalise son reporting Taxonomie Verte sur la base des dispositions du règlement UE 2020/852 du 18 juin 2020, définissant un cadre européen pour la divulgation d'informations relatives aux investissements durables. Malgré son exemption réglementaire, le Groupe anticipe la CSRD en présentant volontairement son reporting sur la Taxonomie verte. Il inclut la part éligible de son Chiffre d'Affaires, les investissements (CAPEX), et les dépenses d'exploitation (OPEX) liées à des activités durables.

Contribution substantielle aux objectifs environnementaux

Le règlement vise à flécher les investissements qui contribuent substantiellement à l'un des six objectifs environnementaux :
1. Atténuation du changement climatique
2. Adaptation au changement climatique
3. L'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines
4. La transition vers une économie circulaire
5. Prévention et réduction de la pollution
6. La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Le pilotage du reporting sur la taxonomie est effectué par un comité transverse composé d'un panel de directions métiers : la Direction de la Responsabilité Sociale et Environnementale, la Direction Financière, la Direction Technique, ainsi que la Direction de l'Immobilier.
Ce comité actualise méthodes, procédures et objectifs de la taxonomie. Le présent reporting taxonomie, établi dans le prolongement des recommandations du TIC Council, couvre atténuation et adaptation au changement climatique. Le processus de reporting des données taxonomie est stable depuis 2022, fondé sur deux outils distincts, pour la France et l'international, avec une cartographie des produits éligibles effectuée par la Direction Technique.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Le taux de couverture du reporting Taxonomie Apave est significatif. Sont incluses les entités suivantes : France (AEF, AICF), Espagne (Eurocontrol), Italie (CPM Apave Italia, Apave Certification Italia, Techno Piemonte Italia), Vietnam (Apave Asia-Pacific), représentant plus de 80 % du CA sur le périmètre de la DPEF.

CRITÈRES DE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE

Activité économique	2023 Éligible (M€)	2023 Éligible (%)	Atténuation du changement climatique (%)	Adaptation au changement climatique (%)	Ressources en eau et ressources marines (%)	Économie circulaire (%)	Pollution (%)	Biodiversité et écosystèmes (%)
Chiffre d'affaires Groupe 2023[1]	850 M€							
Infrastructures de transport ferroviaire (6.14) - Inspection et vérification	N/A	N/A			N/A	N/A	N/A	N/A
Efficacité énergétique (7.3) : contrôle thermique	16,54 M€	1,94 %			N/A	N/A	N/A	N/A
Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques (7.4) : Inspection, vérification… contrôle thermique, audits énergétique, fluides frigorigènes…	2,66 M€	0,31 %			N/A	N/A	N/A	N/A
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables (7.6) : contrôle et inspection	2,89 M€	0,34 %			N/A	N/A	N/A	N/A
Activité Éligible à la Taxonomie	**22,09 M€**	**2,59 %**			**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

1. Chiffre d'affaires sur le périmètre de consolidation Taxonomie

ÉLIGIBILITÉ DES ACTIVITÉS

Les actes délégués du règlement taxonomie disposent de critères techniques permettant d'évaluer l'éligibilité des activités d'Apave et leurs contributions relatives aux objectifs fixés par l'Union Européenne.
Les organismes de contrôle tiers, ou TIC (Testing, Inspection, & Certification), dont Apave fait partie, offrent des services essentiels aux efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Selon le guide du TIC Council, l'association professionnelle internationale du secteur, ces services sont classés comme suit en fonction de leur degré d'éligibilité à la Taxonomie :

- Niveau L1 : services TIC éligibles à la Taxonomie
- Niveau L2 : services TIC associés à des activités contributives, non éligibles, car non mentionnés explicitement dans la note de la Commission, référence 2022/C 385/01, datée du 06/10/2022
- Niveau L3 : services TIC non éligibles à la Taxonomie, malgré leur contribution à l'atténuation du changement climatique

Seules les activités mentionnées dans les actes délégués sont incluses dans le rapport. Les activités absentes de ces actes, malgré leur contribution à un ou plusieurs objectifs environnementaux de l'Union Européenne, sont considérées comme non éligibles.

REPORTING

Capex

Les investissements réalisés pour l'alignement sur le décret tertiaire, suivant un plan établi de 2023 à 2028, sont classifiés en dépenses d'investissement (CAPEX) et éligibles à la taxonomie. La publication de ces investissements est à l'étude.

Opex

Conformément à la réglementation French Gaap, les contrats de leasing de flotte automobile (hybrides et électriques) ainsi que les dépenses liées à l'entretien des véhicules sont des OPEX éligibles à la taxonomie verte. L'identification des baux de bureaux et laboratoires étant en cours, ils sont exclus de la déclaration cette année.

CRITÈRES DE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE

Activité économique	Opex absolu (M€)	Opex proportion (%)	Atténuation du changement climatique (%)	Adaptation au changement climatique (%)	Ressources en eau et ressources marines (%)	Économie circulaire (%)	Pollution (%)	Biodiversité et écosystèmes (%)
Opex Groupe 2023[2]	742 M€							
Opex éligible à la Taxonomie - Leasing de voitures de sociétés	1,60 M€	0,22 %	0,22 %	0				

2. OPEX sur le périmètre de consolidation Taxonomie

PLAN DE VIGILANCE

Le présent chapitre du rapport vise à répondre aux exigences de la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, en matière d'identification des risques et de prévention des atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement, résultant de leurs activités, de celles de leurs filiales et de celles des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels elles entretiennent une relation commerciale établie.

LE COMITÉ DE VIGILANCE DU GROUPE

Un comité de vigilance a été mis en place pour le Groupe en janvier 2020. Il est composé du Secrétaire Général, des membres du Comité d'Audit de Conformité du Groupe et de la Directrice QSSE.

Les missions de ce comité ont été définies par la Direction Générale du Groupe après consultation du Conseil d'administration. À savoir :

- établir le plan de vigilance du Groupe Apave ;
- diffuser le plan de vigilance auprès des parties prenantes du Groupe Apave ;
- suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de prévention des risques ;
- adapter le plan de vigilance aux nouveaux risques auxquels les entités du Groupe pourraient être confrontées.

Ce comité est rattaché au Directeur Général du Groupe. Il rend compte annuellement de son activité au Conseil d'administration.

LE PLAN DE VIGILANCE DU GROUPE

Le plan de vigilance du Groupe Apave repose sur ses engagements relatifs à la protection des personnes (santé-sécurité) et des droits humains et à la préservation de l'environnement.

Ces engagements ont été déployés à l'ensemble des collaborateurs mais également aux tiers qui interagissent avec les entités du Groupe à travers :

- le présent rapport RSE ;
- la politique Sécurité, Santé et Environnement et le manuel SSE Groupe ;
- le code éthique ;
- le code anticorruption ;
- le manuel de management de la sûreté ;
- la politique de protection des données personnelles ;
- la procédure de recueil des signalements ;
- la charte des achats durables ;
- la stratégie RSE.

Le périmètre de ce plan de vigilance est le même que celui de la DPEF.

Le plan de vigilance comprend les cinq mesures suivantes

1. Une cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation.
2. Des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, au regard de la cartographie des risques.
3. Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves.
4. Un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques.
5. Un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

La cartographie des risques couverts par le devoir de vigilance s'appuie sur :
- la cartographie des risques éthique et anticorruption,
- la cartographie générale des risques d'Apave,
- la cartographie de la protection des données personnelles,
- la cartographie des pays à risque vis-à- vis de la sûreté,
- les audits internes et éthiques,
- les signalements,
- l'analyse des risques RSE Groupe,
- le retour d'expérience du déploiement depuis plusieurs années des différentes politiques, codes et manuels du Groupe.

Les risques ont été recensés au travers d'une approche comprenant 3 thèmes :

● **Les impacts dus aux activités d'Apave sur l'environnement ; il s'agit pour le Groupe :**
- des émissions de gaz à effet de serre (GES) : voir DPEF,
- de la consommation énergétique : voir DPEF,
- des pollutions spécifiques : la détention de sources radioactives génère un risque de pollution accidentelle en cas de perte, de mauvaise utilisation ou de vol, la collecte et le traitement des déchets dangereux ; cela concerne également les risques liés aux activités d'analyse de sols.

● **La santé et la sécurité des personnes**
- Sécurité : voir DPEF
- Santé : ergonomie au poste de travail, gestes et postures, gestes qui sauvent…
- Hébergements et conditions de travail : il s'agit de risques localisés où des salariés Apave sont hébergés de façon temporaire, ou de conditions de travail difficiles.

● **Les droits humains**
- Protection des données personnelles : les systèmes d'information sont parfois fragiles dans certains pays ; la formation professionnelle est un métier qui gère des données personnelles.
- Sûreté : les zones d'implantation Apave sont parfois situées dans des territoires à risque.
- Discrimination, atteinte à la dignité : dans certains territoires, la discrimination peut être pratiquée par les salariés Apave (sexisme, homophobie, religion, racisme…) ; ceci recouvre également les problèmes de harcelement.
- Liberté syndicale et d'expression : certains régimes limitent fortement la liberté syndicale ou l'expression des salariés.
- Liberté de circuler : dans certaines zones, certaines personnes sont limitées dans leurs déplacements.

Ils sont évalués selon leur fréquence, leur gravité et le niveau de maîtrise, ce qui a permis de les classer suivant 4 niveaux :
- Vert : mineur
- Jaune : moyennement critique, ou maîtrisé
- Orange : très critique
- Rouge : majeur (risque qui nécessite un plan d'actions)

Les résultats de cette analyse sont résumés dans le tableau ci-contre :

GROUPE APAVE[1]

Thème	Risque	Afrique du Nord	Afrique sub-saharienne	Asie	Inde	Moyen-Orient	Europe (hors France)	France	Prestataires et sous-traitants
Environnement	GES								
	Énergie								
	Pollutions spécifiques		(sources, sols)		(risques sources)	(sources à Oman)	sources CND	sources CND	prélèvement sols
Protection des personnes	Sécurité		(sauf Oil & Gaz : faible)			(niveau Oil&gaz)			
	Santé au travail				sources et RI*	sources et RI*	sources et RI*	sources, risque chimique	prélèvement sols
	Hébergements et conditions de travail								
Droits Humains	Protection des données								
	Sûreté								
	Discrimination								
	Liberté syndicale et d'expression								
	Liberté de circuler								

(1) **Afrique du Nord :** Maroc, Tunisie
Afrique sub-saharienne : Cameroun, Angola, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Ghana, Guinée Equatoriale, Tchad, Madagascar, Maurice, Bénin
Asie : Vietnam, Chine, Japon, Malaisie, Inde
Moyen-Orient : Oman

Europe (hors France) : Macédoine, Croatie, Italie, Belgique, Espagne, Portugal
NB : les filiales de l'Amérique Latine ne sont pas évaluées (très peu de personnes)
* RI : Rayonnements ionisants (exposition)

4 niveaux de risques
- Mineur
- Moyennement critique
- Très critique
- Majeur

PLAN D'ACTION
Bilan des actions du plan de vigilance
édition 2023

Pour les risques "majeurs"

- Sûreté (Zone Afrique du Nord et Subsaharienne) :
  - Audits et plans sûreté locaux : Niger, Madagascar, Ghana, Bénin, Tchad, Inde, Niger (réalisés) ; Guinée Equatoriale (non réalisés, prévus en 2024) ; déploiement du programme "ISOS Résilience" (sécurité des collaborateurs en Afrique) : réalisé.
- Discrimination au Moyen-Orient :
  - Audit éthique, avec des rappels sur le code éthique, les discriminations et le sexisme : réalisé.
- Liberté syndicale et d'expression (Zone Asie) :
  - Rappel du code d'éthique : déploiement du e-learning en vietnamien réalisé.

Pour les risques "très critiques"

- GES et énergie : mise en place d'une stratégie RSE Groupe, comprenant un volet sur les gaz à effet de serre et l'énergie : réalisé.
- Protection des données personnelles, hors Europe : Stratégie de protection des données personnelles, incluant un plan d'action et de contrôle, pour l'ensemble des entités du Groupe, déployé selon les risques et la réglementation des pays. Déploiement en 2023 pour l'Afrique : partiellement réalisé.

Plan d'action 2024 pour les risques très critiques

- GES et énergie : poursuite du déploiement de la stratégie RSE Groupe, comprenant un volet sur les gaz à effet de serre et l'énergie.

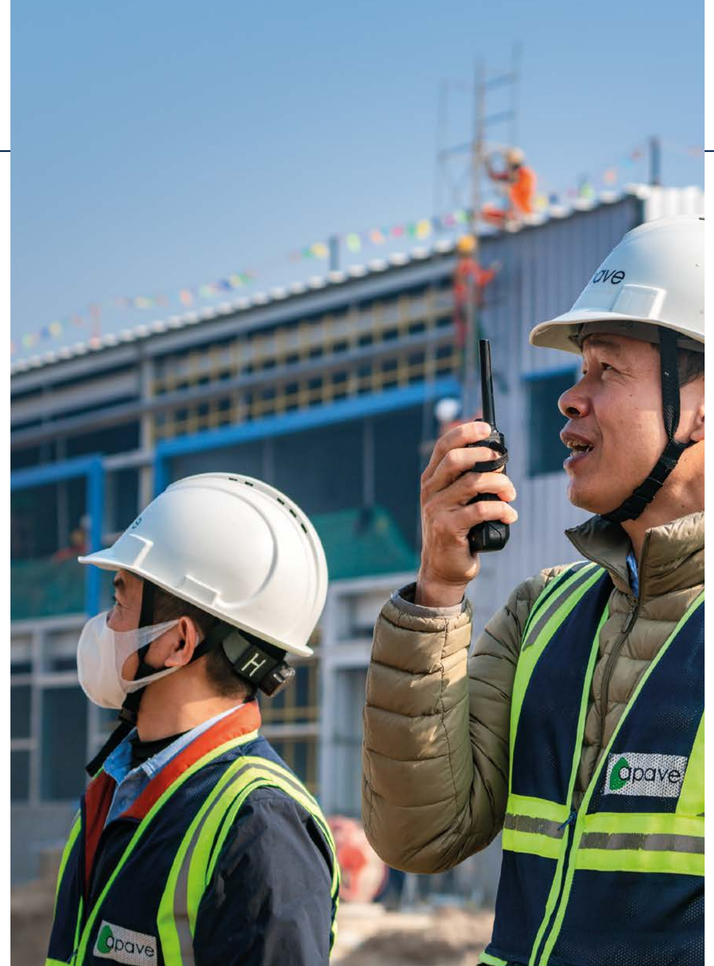

- Protection des données personnelles, hors Europe : consolidation du plan d'action et de contrôle pour l'ensemble des entités du groupe, déployé selon les risques et la réglementation des pays.
- Protection des données personnelles en Europe : renforcement de la stratégie de protection des données personnelles et du contrôle des entités qui effectuent des activités de formation.
- Sûreté Afrique du Nord et Subsaharienne : audits et plans sûreté locaux au Portugal, Cameroun, Angola, Niger, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale.
- Discrimination au Moyen-Orient et en Afrique Subsaharienne ; liberté syndicale et d'expression :
  - poursuite des audits éthiques,
  - campagnes d'affichage des codes éthiques,
  - campagne de recyclage de la formation Éthique (e-learning).
- Liberté syndicale et d'expression (Zone Asie) : audit éthique du Vietnam prévu en 2024 : reporté.

ÉVALUATION DES FILIALES

Indépendamment des différents audits externes nécessaires pour leurs certifications et accréditations, les filiales du Groupe sont régulièrement auditées au travers de quatre organes :

- la Direction QSSE qui réalise des audits intégrant, entre autres, des points sur la déontologie, les relations avec les sous-traitants, la protection de l'environnement et la sécurité et santé des intervenants ;
- le Comité d'Audit et de Conformité qui veille au bon déploiement et au respect des codes éthiques et anticorruption ;
- la Direction Sûreté qui réalise des audits sur les entités du Groupe pour s'assurer de la mise en place de protections contre les menaces physiques et logistiques ;
- le Contrôle Interne qui audite le respect de l'ensemble des autres instructions et procédures du Groupe.

Ces organes mènent des audits directement mais s'appuient également sur des réseaux de responsables et de correspondants (HSE, Conformité, Sûreté et Contrôle Interne) qui réalisent les contrôles de premiers niveaux et/ou des audits dans leurs entités. En fonction des périmètres de chacun de ces organes, dans la mesure du possible, le plan d'action lié au plan de vigilance sera intégré dans leurs grilles d'audits.

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Compte tenu des activités d'Apave, le risque lié à la sous-traitance et aux fournisseurs a été jugé mineur dans sa cartographie, car la sous-traitance est relativement marginale et les achats sont peu importants pour la réalisation des prestations Apave. Cependant des actions spécifiques sont déjà réalisées qui intègrent des points du plan de vigilance.

Les actions engagées et suivies

- Via sa « Charte Achats Responsables », Apave définit les critères sociaux et environnementaux pris en compte dans la sélection de ses fournisseurs. Ce dispositif a été renforcé, avec la mise en place d'une « Charte Relation Fournisseur Apave », signée entre Apave et ses principaux fournisseurs et sous-traitants (CA>5k€) et qui formalise leurs engagements mutuels prenant en compte des critères environnementaux et sociétaux.

- Depuis 2019, Apave s'est engagée avec le prestataire indépendant ECOVADIS dans une évaluation des 500 premiers fournisseurs en matière de développement durable et responsabilité sociétale.
- Sur les dépenses réalisées >50k€, 54 % des dépenses sont effectuées avec des fournisseurs disposant du label Ecovadis.
- Sur les 139 fournisseurs ayant le label Ecovadis, 60 % sont d'un niveau Bronze et Argent (80 % des dépenses) et 40 % des fournisseurs sont d'un niveau Or et Platinium (représentant 20 % des dépenses).
- Apave a souscrit un contrat auprès du prestataire Provigis, afin de collecter un ensemble de documents « réglementaires » auprès de ses fournisseurs et de faire signer, à ceux considérés comme critiques, un questionnaire éthique répondant à la loi Sapin II.
- Sur les 2 181 fournisseurs >5k€, 76 % sont à jour des documents réglementaires, 76 % ont fourni l'attestation d'assurance RC (document ajouté en 2022), 54 % des prestataires concernés ont complété le questionnaire éthique loi Sapin II et 30 % des prestataires concernés ont signé la Charte Relation Fournisseur Apave.
- Concernant la sécurité, Apave s'assure que les sous-traitants se conforment aux règles Santé et Sécurité définies par le Groupe, ces derniers restant responsables de leur propre sécurité. Les consignes de sécurité et les campagnes sécurité que Apave réalise pour ses collaborateurs sont communiquées aux sous-traitants concernés.

MÉCANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

Dans le cadre du Programme de conformité du Groupe, Apave a mis en place un système de recueil de signalement de faits, conduites ou situations contraires au code d'éthique et au code anticorruption du Groupe. Ce système est opéré via une plateforme sécurisée gérée par un tiers de confiance qui est chargé de recueillir les signalements afin d'assurer un traitement indépendant et efficace des signalements.
Ce système est étendu à l'ensemble des sujets concernés par la loi sur le devoir de vigilance.
Il est accessible à l'ensemble des collaborateurs mais également à des fournisseurs et sous-traitants. La procédure est en ligne sur notre site internet
https://www.apave.com/fr-FR/Le-Groupe/Nos-valeurs

SUIVI DU PLAN DE VIGILANCE

Le comité de vigilance est chargé de veiller à l'application des mesures de vigilance et d'évaluer leur efficacité.
Une fois par an, un bilan est réalisé au préalable par le comité de vigilance pour vérifier la réalisation du plan d'action lié au plan de vigilance.
Le comité de vigilance est averti de toute nouvelle acquisition d'entité ou d'implantation à l'étranger, au sein du Groupe, pour évaluer l'impact et les risques.
Le plan de vigilance est mis à jour au moins une fois par an, à l'occasion de l'édition du rapport RSE annuel, en tenant compte des nouveaux risques, activités ou implantations.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (tierce partie) sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion.
Exercice clos le 31 décembre 2023

AUX ACTIONNAIRES

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), également commissaire aux comptes de la société APAVE, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1901 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion de APAVE (ci-après la « Société » ou l'« Entité »), en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations

Concernant les informations sélectionnées par la société[1], nous avons mené, à la demande de la société dans un cadre volontaire, des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe « Nature et étendue des travaux » ci-dessous pour les indicateurs clés de performance et pour les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.
L'échantillon sélectionné représente ainsi 74 % des effectifs et 67 % des informations environnementales. Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la société.

Conclusion d'assurance raisonnable

A notre avis, les informations sélectionnées par la société ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

1. Poste 1-2 du bilan carbone : Emissions directes des sources mobiles de combustion, Poste 2-1 du bilan carbone : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité, Poste 2-2 du bilan carbone : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid, Poste 3-1 du bilan carbone : Produits et services achetés, Poste 3-3 du bilan carbone : Emissions liées aux combustibles et à l'énergie, Poste 3-6 du bilan carbone : Déplacements professionnels, Consommation d'électricité en kWh / k€ chiffre d'affaires, Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, Nombre d'heures de formation par collaborateur, Pourcentage de femmes managers, Pourcentage de déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « éthique et corruption », Taux de formation des collaborateurs aux modules Climate School.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.
Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.
Il nous appartient également d'exprimer, à la demande de l'entité et hors champ d'accréditation, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par l'entité ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.
Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée). Ces dispositions nous ont permis d'établir un programme de vérification (RSE_SQ_Annexe N°2_Programme de vérification_DPEF) décrivant notamment l'ensemble des méthodologies appliquées conformément aux dispositions de la norme ISO 17029. Le présent rapport de l'Organisme Tiers Indépendant est établi conformément à ce programme.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre janvier et avril 2024 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.
Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la Direction Générale, la Direction des Ressources Humaines, la Direction de la Santé Sécurité Environnement et la Direction de la Formation.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;

- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices[2] et couvrent entre 67 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant Mazars
Lyon, le 2 mai 2024

Frédéric Maurel
Associé

Paul-Armel Junne
Associé

2. Apave SA, Eurocontrol SA, Apave Infrastructures et Construction, Apave Exploitation

ANNEXE 1 : INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Informations qualitatives (actions et résultats) relatives aux principaux risques

- Lutte contre le changement climatique
- Sobriété énergétique
- Santé et sécurité des collaborateurs
- Compétences des collaborateurs
- Diversité, inclusion et égalité - lutte contre les discriminations
- Gouvernance éthique - Lutte contre la corruption
- Promouvoir un progrès plus collectif

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

- Poste 1-2 du bilan carbone : Émissions directes des sources mobiles de combustion
- Poste 2-1 du bilan carbone : Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité
- Poste 2-2 du bilan carbone : Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid
- Poste 3-1 du bilan carbone : Produits et services achetés
- Poste 3-3 du bilan carbone : Émissions liées aux combustibles et à l'énergie
- Poste 3-6 du bilan carbone : Déplacements professionnels
- Consommation d'électricité en kWh / k€ chiffre d'affaires
- Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail
- Nombre d'heures de formation par collaborateur
- Pourcentage de femmes managers
- Pourcentage de déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « éthique et corruption »
- Taux de formation des collaborateurs aux modules Climate School

Directeur de la publication : Emmanuelle Brunet ● **Rédaction :** équipes QSSE, RSE, Communication ● **Conception-réalisation :** SPÉCIFIQUE - www.specifique.com ● **Crédits photos :** Doganmesut, Jean, KanawatTH, Kunakorn, Monkey Business, Li Ding, TensorSpark/Adobe Stock ; Apave ; Denis Chaussende ; Cogedim ; Colas ; Claude Cruells ; Nicolas Cugnart ; Julien Decoignac ; Alain Doucé ; Florent Drillon ; EDF PEI ; Eurocontrol ; Goku Vietnam Joint Stock Company ; Hertz ; Drazen/Istockphoto ; Franck Juery ; Noeïm Photographie ; Qair ; Iannis G., Joseph Melin/REA ; Siéml ; Parc – Sopemea ; Jeep Stey ; SunR ; Trainor ; Wikipédia Commons ● **Illustration :** Leonel Lopes.

Apave
Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
CS 60123
92412 COURBEVOIE Cedex

www.apave.com

apave